

AGENDA 2023-2027

PROGRAMME ELECTORAL DES VERT-E-S

TABLE DES MATIERES

1	Introduction.....	2
2	Planète	3
2.1	Lutter contre la crise climatique	3
2.2	Renforcer la biodiversité	5
2.3	Tournant énergétique : cesser le gaspillage, développer les énergies renouvelables ..	6
2.4	Encore assez pour les générations futures : une économie qui respecte les limites planétaires	8
2.5	Droit à un environnement sain : pour un développement écologique continu des droits fondamentaux	9
3	Population	10
3.1	Egalité juridique et sociale pour les femmes et les membres de la communauté LGB-TIQ+	11
3.2	Conciliation travail-famille	12
3.3	Société post-migratoire et plurielle : participation plutôt qu'exclusion	13
3.4	Société numérique : droits fondamentaux en ligne.....	14
3.5	Lutter contre la pauvreté : grâce à une meilleure protection sociale	15
3.6	Politique de santé : un futur sain dans un environnement sain	16
3.7	Formation, culture et sport.....	18
3.8	Inclusion des personnes en situation de handicap	19
4	Prosperité	20
4.1	Innovation et économie circulaire	20
4.2	Formation professionnelle : du personnel qualifié pour la transition écologique	21
4.3	Voisinage et habitat : vert, diversifié et vivant.....	22
4.4	Une agriculture et une alimentation durables	23
4.5	Mobilité : se déplacer sans nuire au climat.....	24
5	Paix	26
5.1	Oser plus de démocratie.....	26

5.2 Renforcer l'état de droit et la bonne gouvernance.....	27
5.3 Médias : la démocratie a besoin d'une information diversifiée	28
5.4 Sécurité durable : globale et pour toutes et tous	29
6 Partenariats	30
6.1 Politique européenne : l'heure d'une bouffée d'oxygène.....	30
6.2 Politique étrangère féministe : pour une coexistence pacifique partout dans le monde 31	
6.3 Commerce international : du changement.....	33
6.4 Migration : créer des voies sûres.....	33
6.5 Pour une politique fiscale dotée d'une responsabilité globale	34
6.6 La place financière du futur	35

1 INTRODUCTION

Automne 2022 : nous sommes en pleine crise climatique. Nos glaciers et la biodiversité s'amenuisent. Sécheresses, canicules et inondations se multiplient. Nous sommes toujours sous perfusion d'énergies fossiles provenant d'autocraties. Les prix du logement et de l'alimentation, ainsi que les primes d'assurance-maladie, augmentent alors même que les multinationales des matières premières enregistrent sans vergogne des bénéfiques records et que le Parlement planifie le prochain cadeau fiscal pour les plus aisé-e-s. Partout de par le monde, les dirigeant-e-s autoritaires et le populisme de droite menacent les démocraties et sèment la violence et la haine. L'insécurité se propage.

Mais nous autres humains avons toujours su trouver des solutions, avec courage et humanité, même en temps de crise et de chamboulements. Faisons de ces chamboulements un nouveau départ ! Avec leur Agenda 2023-2027, les VERT-E-S proposent des solutions qui feront des quatre prochaines années de législature un tournant.

Les élections de 2023 marquent le début d'une législature-clé pour le climat : nous avons en Suisse encore l'opportunité de façonner nous-mêmes notre futur et de lui donner une assise durable. Si nous voulons préserver les bases naturelles de notre vie et garantir une cohabitation pacifique sur notre planète, c'est maintenant que les jalons doivent être posés. La Suisse est prête – et les VERT-E-S le sont aussi !

Nous proposons un agenda pour la prochaine législature au Conseil national et au Conseil des États qui s'appuie sur le plus grand accord jamais conclu par la communauté internationale : les objectifs de développement durable de l'ONU. Il s'agit de lignes directrices permettant de relever les plus gros défis de notre temps. En tant que pays hautement développé, il nous incombe, en Suisse, une responsabilité particulière : nous pouvons, et voulons, être les figures de proue du changement vers un futur écologique et digne d'être vécu.

Notre Agenda 2023-2027 s'oriente autour des cinq principes d'action transversaux des objectifs de développement durable, à savoir : la planète, la population, la prospérité, la paix et

les partenariats. Ces cinq principes structurent notre agenda et rassemblent, pour chacun des chapitres, nos réponses pour la Suisse aux cinq questions directrices suivantes :

- Planète : Comment garantissons-nous les bases naturelles de la vie pour que d'autres, après nous, puissent continuer à vivre sur notre planète ?
- Population : Comment permettons-nous aux populations d'exercer leur droit à l'auto-détermination, en tant qu'individus et en tant que membres de la société ?
- Prospérité : Comment créons-nous une société équitable et heureuse dans les limites planétaires ?
- Paix : Comment garantissons-nous la paix et la démocratie dans un monde incertain ?
- Partenariats : La Suisse n'est pas une île. Comment assumons-nous nos responsabilités européennes et mondiales ?

Tous ces objectifs sont étroitement liés et se conditionnent mutuellement. Les VERT-E-S défendent des solutions globales et anticipatives.

Le changement a commencé, allons-y ensemble !

2 PLANETE

Comment garantissons-nous les bases naturelles de la vie pour que d'autres, après nous, puissent continuer à vivre sur notre planète ?

Notre planète brûle. Nous sommes la première génération à éprouver les conséquences du réchauffement climatique et la dernière qui puisse empêcher qu'il ne s'aggrave encore davantage. En même temps, notre planète s'appauvrit de plus en plus : les espèces s'éteignent, les habitats disparaissent. L'influence humaine sur les cycles naturels progresse de manière fulgurante, et elle est profonde. Si profonde qu'une nouvelle ère géologique a commencé pour notre planète, l'anthropocène¹. La bonne nouvelle est que nous autres, êtres humains, avons le pouvoir de sauver, ensemble, les bases de notre vie sur terre. Il ne dépend que de nous de générer de la prospérité sans détruire la planète. Il ne dépend que de nous de prendre nos responsabilités et d'aider celles et ceux qui ont le moins contribué aux crises du climat et de la biodiversité et en subissent pourtant les effets de plein fouet. Il ne dépend que de nous de lutter contre la crise climatique de manière socialement équitable. Nous savons comment. Il ne reste plus maintenant qu'à le faire.

2.1 LUTTER CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE

La crise climatique, c'est maintenant ! Cela fait déjà longtemps que ses conséquences se sont infiltrées dans notre quotidien, et elles ne vont faire qu'empirer. Canicules, sécheresse, intempéries extrêmes. Il s'agit désormais de freiner tout nouveau réchauffement du climat. Avec ne serait-ce qu'1,5°C de réchauffement supplémentaire, le niveau des mers montera au point de rendre inhabitables de larges régions côtières, au Bangladesh ou aux Pays-Bas par exemple. La Banque mondiale estime que dans les 30 prochaines années, le nombre de personnes qui devront fuir les conséquences du réchauffement climatique dépassera les 140 millions. En Suisse aussi, le réchauffement climatique se ressent : La sécurité des zones résidentielles en montagne est menacée, l'agriculture pâtit de la sécheresse et le tourisme

¹ Ère où l'être humain est devenu l'un des principaux facteurs d'influence sur les processus biologiques, géologiques et atmosphériques de la terre. Le père de ce concept est le chercheur en chimie de l'atmosphère Paul Crutzen.

hivernal du manque de neige. De nombreuses personnes, en particulier âgées, souffrent des canicules à répétition. La crise climatique et la raréfaction des ressources naturelles qu'elle entraîne causent, en outre, de profonds problèmes économiques, sécuritaires et menace la paix.

La crise climatique est globale et affecte tous les domaines du vivre ensemble, et donc la politique également. C'est pour cette raison qu'elle constitue le fil rouge de notre programme électoral. Tout dépend de combien nous réussirons à freiner le réchauffement climatique, et à quelle rapidité nous pourrions limiter l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Une sortie rapide des énergies fossiles est, en ce sens, indispensable. Tout en devant prendre malheureusement davantage de mesures pour nous adapter aux conséquences du réchauffement climatique global. Ce qui implique aussi que nous soutenions les plus pauvres de ce monde dans cette lutte contre la crise climatique, c'est-à-dire celles et ceux qui y ont le moins contribué. Avec l'initiative « Pour un fonds climat », nous voulons garantir les moyens financiers nécessaires pour cela.

En 2021 déjà, les VERT-E-S présentaient un plan pour une Suisse proclimatique d'ici 2040. Nous avons donc le programme le plus ambitieux de tous les partis en matière de protection du climat. En 2023, nous voulons réunir des majorités politiques en faveur du tournant écologique.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous élaborons au Parlement **une nouvelle loi CO₂ ambitieuse** et ancrons juridiquement l'objectif d'une Suisse proclimatique d'ici 2040.
- D'ici **2030, la Suisse doit être climatiquement neutre**: les émissions intérieures (émissions territoriales) doivent baisser d'au moins 50%, le reste étant compensé au niveau des importations directes (énergie grise). D'ici 2040, la Suisse doit atteindre le zéro net, importations directes comprises. À partir de 2040, la Suisse doit avoir un bilan climatique positif.
- Avec le **fonds climat**, nous créons un *Green New Deal* (nouveau pacte Vert) pour la Suisse. La Confédération investit dès lors chaque année 0,5 à 1 % du produit intérieur brut dans le tournant écologique et le renforcement de la biodiversité.
- Nous prenons les mesures suivantes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre :
 - Triplement dès que possible du nombre de **rénovations énergétiques de bâtiments et arrêt de l'installation de chauffages fossiles**
 - Pas de nouvelle immatriculation pour tout véhicule neuf à carburant fossile dès 2025
 - Création d'une place financière durable d'ici 2030
 - 100% de combustibles synthétiques dans l'industrie d'ici 2030
 - Captage et stockage du CO₂ lors de l'incinération des déchets dès 2030
 - Nette réduction des mouvements aériens et 100% de **carburants renouvelables** dans l'aviation dès 2035
 - Réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture d'ici 2040.
- Nous réduisons les **émissions grises** générées par les importations et la construction. Pour les importations, nous voulons atteindre le zéro émission net d'ici 2040. Quant aux nouvelles constructions et aux transformations, il est possible d'atteindre le zéro net d'ici 2030 déjà en recyclant les matériaux de construction et en construisant avec des matériaux à faibles émissions (par ex., en bois plutôt qu'en béton).

S'agissant des bâtiments anciens, les rénovations doivent autant que possibles primer sur les démolitions-reconstructions.

- Nous prenons des mesures pour **nous adapter au réchauffement climatique**, en luttant, par exemple, contre les îlots de chaleur par la création et le maintien d'espaces verts et de plans d'eau ; de « villes éponges » pour lutter contre les précipitations extrêmes ; ainsi qu'en réorientant l'agriculture et le tourisme de manière durable.
- Nous retirons du CO₂ de l'atmosphère tout en renforçant la biodiversité grâce aux **puits de carbone naturels**, tels que les forêts, les marais et les sols riches en humus. Les émissions négatives ne doivent être utilisées que pour les émissions qui ne peuvent pas être évitées et pour compenser le trop-plein d'émissions du passé.

2.2 RENFORCER LA BIODIVERSITE

Le climat n'est pas le seul en crise, la biodiversité l'est aussi. La science parle de la sixième extinction de masse, et de la première d'origine humaine. Nous sommes en train de détruire l'un des piliers les plus importants de notre planète : la diversité de la vie.

En matière de biodiversité, la Suisse fait malheureusement partie des plus mauvais élèves. En comparaison avec les pays voisins, c'est en Suisse que se trouve le plus grand nombre d'espèces menacées. La moitié des habitats et un tiers des espèces sont en péril. Et les conséquences sont dévastatrices car seul un environnement sain peut nous nourrir. Et seul un environnement sain peut nous aider à nous adapter au réchauffement climatique. Sans compter que la nature contribue aussi à notre détente et à notre joie de vivre.

Tout comme la lutte contre la crise climatique, la lutte contre la crise de la biodiversité est aussi une tâche transversale. Le levier de solutions le plus important réside dans la sortie des énergies fossiles, la préservation et la favorisation des habitats naturels, le combat contre le mitage du territoire et un développement durable de l'agriculture et du secteur agroalimentaire.

Même le Parlement à majorité bourgeoise a reconnu l'importance de renforcer la biodiversité. En 2008 déjà, il a adopté une motion des VERT-E-S demandant de définir une stratégie en la matière. Malheureusement, à part rédiger quatre rapports, le Conseil fédéral n'a quasiment rien fait au cours des 15 dernières années pour la biodiversité. La diversité des espèces n'a cessé de décliner au fil des ans en Suisse. Aujourd'hui plus que jamais, la biodiversité a besoin des VERT-E-S pour la protéger.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous faisons de la **promotion de la biodiversité** en Suisse un succès grâce à l'investissement des moyens appropriés par la Confédération et les cantons. Au lieu d'accumuler une montagne de rapports stratégiques et de plans d'action, il est temps de passer aux actes.
- Nous renaturons les cours d'eau, relions **les habitats naturels et proches de l'état naturel** et favorisons l'infrastructure écologique.
- Nous réduisons de moitié, au cours de la prochaine décennie, le nombre d'**espèces menacées** en Suisse. Et nous garantissons leur existence à long terme.
- Nous définissons le cadre nécessaire à une **cohabitation avec les grands prédateurs indigènes**, en améliorant encore la protection des troupeaux et en adaptant la loi sur la chasse de manière mesurée. Nous nous opposons aux nouvelles tentatives d'éradiquer le loup, le lynx et l'ours du territoire suisse.

- Nous veillons à la stabilisation des bâtiments hors zones à bâtir et à l'arrêt de l'imperméabilisation du sol. Pour y arriver, la première étape est de réviser la loi sur l'aménagement du territoire. Les cantons doivent pouvoir l'appliquer avec des mesures efficaces.
- **Faire appliquer la Lex Weber** : nous empêchons tout assouplissement de la **Lex Weber** pour les résidences secondaires. La Confédération doit au contraire soutenir davantage les communes de montagne dans leur transition vers un tourisme plus économe en ressources et promouvant davantage la culture régionale.
- Nous rendons les **paiements directs agricoles** plus écologiques et promouvons ainsi la biodiversité plus fortement qu'aujourd'hui. Nous supprimons toute subvention qui porte atteinte à la biodiversité.
- Nous renonçons progressivement à l'emploi de **produits phytosanitaires de synthèse**. Les pesticides doivent être bannis des jardins privés et de l'espace public. Les plans de réduction et les mesures adoptées par le Parlement pour réduire les risques liés à l'emploi de produits phytosanitaires doivent être appliquées de manière rigoureuse.
- **Les pesticides dangereux** dont l'utilisation est interdite en Suisse ne doivent plus non plus pouvoir être exportés vers l'étranger.

2.3 TOURNANT ENERGETIQUE : CESSER LE GASPILLAGE, DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Afin de nous affranchir de notre dépendance désastreuse aux combustibles et carburants fossiles et réduire nos émissions à zéro net, nous devons convertir notre système énergétique exclusivement aux énergies renouvelables. Rien que grâce à l'électrification, notre consommation totale d'énergie baissera de plus de deux tiers car les solutions électriques sont nettement plus efficaces. À l'avenir, notre société aura toutefois de plus gros besoins en électricité dans l'ensemble. Ces besoins supplémentaires pourront être couverts, d'une part, par une réduction du gaspillage énergétique et, d'autre part, par une plus grande efficacité énergétique ainsi qu'un approvisionnement en énergies 100% renouvelables. Avec leur stratégie énergétique, les VERT-E-S souhaitent donc stopper le gaspillage d'énergie et développer les énergies renouvelables. L'éventuelle pénurie de gaz et d'électricité due à notre dépendance à l'égard d'États autocratiques et des centrales nucléaires françaises souligne l'urgence du tournant énergétique. Nous devons investir rapidement et allouer les ressources financières nécessaires à ce virage, par le biais du fonds climat. Ainsi, nous sécurisons notre approvisionnement en énergie, créons des emplois et devenons indépendant-e-s des régimes autocratiques auprès desquels nous nous fournissons aujourd'hui encore en pétrole, gaz et uranium.

L'énergie la moins onéreuse et la plus respectueuse de l'environnement est celle que l'on ne consomme pas. Les bâtiments et les transports, les appareils et l'éclairage recèlent un fort potentiel d'économies encore faiblement exploité. Les solutions existent : assainissement des bâtiments, passage à des systèmes de chauffage efficaces et sans combustibles fossiles, réduction du trafic, appareils plus efficaces et éclairage plus économe ; il s'agit maintenant de les appliquer rapidement partout. Et il revient à la politique d'établir les conditions cadres nécessaires.

Le déploiement des énergies renouvelables reste toujours trop lent. L'énergie solaire revêt le plus grand potentiel encore inexploité. Les subventions doivent être augmentées et les

procédures simplifiées, sans pour autant y sacrifier la nature et la protection du paysage. Enfin, nous devons rapidement sortir du nucléaire. Non seulement les centrales nucléaires suisses nous font courir un risque accru de radiation en raison de leur vétusté, mais elles sont aussi sujettes à des pannes et comportent donc aussi un risque considérable pour notre sécurité d’approvisionnement. Sans compter que la question des déchets nucléaires n’est toujours pas réglée. Il n’existe aujourd’hui aucune solution d’élimination efficace de ces déchets. La technologie nucléaire doit enfin céder la place aux énergies du futur.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous instaurons un **fonds climat** qui permette d’accélérer le déploiement des énergies renouvelables, avant tout solaires.
- Nous faisons **des économies d’énergie et de l’efficacité énergétique** les priorités de notre politique énergétique. Nous luttons contre le mode veille des machines et appareils et contre l’éclairage inutile.
- Nous **remplaçons** sans délai **les chauffages à résistance électrique**. Des alternatives nettement plus économiques existent. En outre, la Confédération et les cantons doivent accélérer la rénovation des bâtiments. Beaucoup trop d’énergie se perd encore à cause de maisons mal isolées.
- Nous encourageons **les ménages et les entreprises à bénéficier de conseils en énergie** afin qu’ils connaissent leurs possibilités d’économies et soient sensibilisés à l’énergie grise.
- Nous durcissons constamment **les prescriptions d’efficacité pour les appareils électriques** et édictons des prescriptions de consommation pour tous les appareils. Ce qui permet à la Confédération d’appliquer le principe du « Top-Runner » selon lequel la consommation des appareils les plus efficaces devient la norme pour tous les autres appareils.
- Nous supprimons **les obstacles procéduraux** à la pose d’installations solaires, également hors zones à bâtir. Pour ce faire, nous pourrions nous inspirer des résultats d’une table ronde sur l’énergie solaire ainsi que des expériences et des enseignements tirés des installations pilotes. Tout en tenant suffisamment compte de la protection de la nature et du paysage.
- Nous prévoyons une **obligation solaire pour tous les toits et toutes les façades adaptées à cette énergie**, qu’il s’agisse de bâtiments neufs ou anciens. Le potentiel est assez grand pour couvrir l’entier de la consommation actuelle en électricité. L’énergie solaire doit, à l’avenir, davantage être utilisée pour couvrir les besoins en chauffage.
- Nous encourageons **les communautés énergétiques locales pour les propriétaires et les coopératives énergétiques pour les locataires**. Nous permettons ainsi à toutes et tous de participer à des projets locaux de production d’énergie renouvelable. Grâce à des prix de rachat suffisamment élevés, nous incitons à produire plus d’énergie que pour couvrir ses seuls besoins individuels.
- Nous nous assurons d’un **traitement procédural simplifié, clair et efficace lors de la construction d’installations d’énergies renouvelables**. Pour y arriver, les dispositions légales doivent être adaptées et la Confédération doit apporter un meilleur appui aux cantons dans les procédures. Sans pour autant faire la moindre concession en termes de biodiversité. Nous nous engageons en outre pour le maintien du droit de recours des associations environnementales.
- Nous veillons à ce que les prescriptions de sécurité pour les centrales nucléaires existantes soient constamment renforcées et prévoient des **durées d’exploitation maximales**. Cela nous permet ainsi d’améliorer la sécurité de planification pour le déploiement des énergies renouvelables et d’accélérer le tournant énergétique.

- Nous prenons la responsabilité de nos déchets nucléaires et construisons un **dépôt en couches profondes** sûr et accepté par la population. La récupération des déchets, ainsi que le financement nécessaire pour ce faire, doivent, en outre, être garantis.

2.4 ENCORE ASSEZ POUR LES GENERATIONS FUTURES : UNE ECONOMIE QUI RESPECTE LES LIMITES PLANÉTAIRES

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, des réformes économiques et sociales fondamentales sont nécessaires. Si nous ne protégeons pas les bases naturelles de notre vie et que nous dépassons les limites planétaires, nous nous priverons à long terme des bases même de notre existence. Actuellement en Suisse, nous consommons toujours autant de ressources que si nous avions 2,8 planètes. Mais nous n'avons qu'une seule planète ! Nous vivons donc aujourd'hui aux dépens des générations futures et au détriment d'autres personnes, dans des pays plus pauvres, compromettant ainsi leurs propres chances dans la vie ainsi que leurs libertés.

Jusque dans les années 1990, une augmentation du produit intérieur brut était synonyme, du moins dans les pays du Nord, d'une amélioration des conditions de vie matérielles. Sauf que cet ascenseur social de l'après-guerre s'est désormais pratiquement arrêté pour les classes moyennes et inférieures. Dans notre système économique actuel, la croissance économique n'est plus synonyme d'augmentation du niveau de vie pour toutes et tous mais creuse, au contraire, le fossé entre riches et pauvres et a des conséquences funestes sur les bases naturelles de notre vie. Les VERT-E-S critiquent le rôle accordé à une telle croissance économique, basée sur un gaspillage croissant des ressources et l'élévation du niveau de vie de quelques-un-e-s aux dépens de toutes et tous. Il nous faut changer de boussole.

Les VERT-E-S s'engagent au contraire pour une politique économique qui ne mesure pas le progrès social à la hauteur du produit intérieur brut mais à la satisfaction des besoins humains fondamentaux (par exemple en termes de logement, de temps passé en famille, d'alimentation saine, de santé et de protection sociale à la retraite). Une politique économique solidaire avec les défavorisé-e-s, en Suisse et à l'étranger, et qui respecte les limites planétaires. Une politique économique qui garantisse un travail qui fait sens, autonome, sûr et doté d'un revenu équitable, en harmonie avec la société et l'environnement. Une politique économique qui rende non seulement la Suisse plus agréable à vivre, mais qui accroisse aussi sa capacité de résistance aux crises. Une politique économique qui fasse progresser la transformation vers une économie circulaire sociale et écologique, de concert avec les citoyennes et citoyens, les entreprises et les partenaires sociaux responsables, et qui se révèle donc être une chance pour toutes et tous.

Une répartition équitable des revenus et des richesses fait partie intégrante d'une politique économique bénéfique pour toutes et tous. Cela exige une transformation écologique et sociale qui ne peut pas être uniquement financée par les ménages et les entreprises privées. Il s'agit là d'une tâche politique, et donc publique, dont les coûts doivent être équitablement répartis.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous faisons aboutir et adopter l'**initiative pour la responsabilité environnementale** des Jeunes Vert-e-s afin que, d'ici dix ans, les émissions de gaz à effet de serre, le déclin de la biodiversité, la consommation en eau, les rejets d'azote et de phosphore soient réduits à un niveau supportable pour la planète.
- Nous ne prenons plus pour boussole de notre action politique la croissance du PIB mais adoptons une compréhension plus globale de la prospérité. Nous nous donnons pour ce faire de **nouveaux indicateurs de prospérité**.
- La compatibilité de tous les projets de loi avec les **objectifs de développement durable de l'ONU** doit être passée au crible.
- Nous renforçons l'entreprenariat innovant et responsable en introduisant la « **propriété en responsabilité** »² **comme forme de raison sociale nouvelle** dans le droit suisse.
- Nous soutenons les petites et moyennes entreprises à **passer aux technologies respectueuses du climat** et à des processus de production faibles en émissions. Dans ce but, nous mettons à leur disposition un programme de cautionnement ainsi que des crédits à taux préférentiel.
- Nous faisons participer la Suisse au **mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières**, ou nous introduisons un système autonome analogue.
- Nous introduisons un **impôt sur les successions pour les grandes fortunes** et veillons à réduire enfin la concurrence fiscale agressive, internationale, intercantonale et intercommunale, à un niveau acceptable.
- Nous profitons de toute la latitude dont nous disposons aux plans national, cantonal et communal en termes de **marchés publics**. Les marchés publics doivent s'aligner sur la durabilité et l'encouragement à la création de valeur locale.

2.5 DROIT A UN ENVIRONNEMENT SAIN : POUR UN DEVELOPPEMENT ECOLOGIQUE CONTINU DES DROITS FONDAMENTAUX

Un environnement sain et propre est essentiel à la préservation de la dignité, de l'égalité et de la liberté humaines. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ un quart des décès dans le monde (près de 13,7 millions) sont en lien avec l'environnement, par exemple dus à la pollution de l'air ou à une exposition aux produits chimiques. Au vu de la gravité et de l'ampleur des atteintes portées par les entreprises et les États à l'environnement, le droit à un environnement sain est de plus en plus fréquemment invoqué lors d'actions en justice menées dans le monde entier.

Il est désormais indéniable que la protection de l'environnement constitue un préalable indispensable à la concrétisation des droits humains. À l'été 2022, l'Assemblée générale de l'ONU a reconnu le droit à un environnement sain comme droit humain à part entière. En Suisse, seule la Constitution du canton de Genève garantit pour l'instant le droit à un environnement sain. La Constitution fédérale ne mentionne pas un tel droit fondamental.

Nous voulons donc continuer à faire évoluer, en Suisse, le catalogue des droits humains, comme réponse appropriée aux défis écologiques de notre siècle. Le droit à un environnement sain doit devenir un droit fondamental que tout être humain peut faire valoir devant les tribunaux. Les animaux, quant à eux, ne doivent plus être traités juridiquement comme des

² Qui désigne les entreprises dont l'objectif prioritaire est de réaliser leur objectif d'entreprise et non la recherche de profit pour les actionnaires

choses. Ils possèdent eux aussi certains droits fondamentaux. Enfin, la nature doit pouvoir jouir, du moins en partie, du statut de sujet de droit.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous inscrivons le **droit fondamental à un environnement sain** dans la Constitution fédérale. La nature obtient, au moins partiellement, le statut de sujet de droit, ce qui permet de mener des actions en justice en son nom.
- Nous ancrons juridiquement **les droits fondamentaux des animaux**. Ils doivent être dotés d'une personnalité juridique et jouir d'un droit exécutoire à la dignité, à la vie ainsi qu'à l'intégrité physique et mentale.
- Nous introduisons un **délit d'écocide**³ dans le droit pénal et nous nous engageons pour qu'il soit inclus dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
- Nous veillons à ce que le **principe de réparation des dommages écologiques** soit désormais inscrit dans le droit privé.
- Nous adjoignons au droit à l'environnement le principe de **non-détérioration**. Toute légifération ne peut qu'améliorer l'état de l'environnement et non régresser en matière de protection de l'environnement.
- Lors de tout grand projet de construction, nous rendons obligatoire **une étude d'impact sur le climat**, en plus de l'**étude d'impact sur l'environnement**.
- Nous améliorons **la protection des animaux utilisés à des fins de recherche scientifique**. Les expériences sur les animaux doivent être remplacées partout où c'est possible (replaces), réduites (reduce) et améliorées (refine). Les expériences lourdes menées sur les primates sont en grande partie supprimées.

3 POPULATION

Comment permettons-nous aux populations d'exercer leur droit à l'autodétermination, en tant qu'individus et en tant que membres de la société ?

La diversité sociale est depuis longtemps une réalité en Suisse. Elle est un enrichissement pour notre société mais nous met en même temps au défi : l'ouverture et l'acceptation sont des valeurs qui ne sont pas encore monnaie courante partout. Nous combattons toute forme – également structurelle – de discrimination, telles que sexisme, racisme, antisémitisme, xénophobie, islamophobie, ségrégation sociale, homophobie et transphobie, ainsi que capacitisme⁴. Par leur politique, les VERT-E-S posent les bases nécessaires pour que chacun-e, peu importe son origine, son identité de genre, son orientation sexuelle, son handicap ou son projet de vie personnel puisse s'épanouir librement, vivre de manière autonome et participer à la vie sociale. Ce qui repose sur la reconnaissance juridique et sociale de la diversité humaine, la protection contre les discriminations et la haine à l'égard des groupes marginalisés, la conciliation travail-famille ainsi que la garantie d'une vie matériellement sûre dans un environnement intact.

³ Un délit d'écocide désigne toute atteinte ou destruction grave de l'environnement susceptible de menacer des groupes entiers de population.

⁴ Qui désigne la discrimination des personnes handicapées, dans le sens où ces personnes sont jugées sur certaines capacités telles que marcher, voir ou interagir socialement, et réduites à leur handicap.

3.1 EGALITE JURIDIQUE ET SOCIALE POUR LES FEMMES ET LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE LGBTIQ+

Pour les VERT-E-S, c'est clair : tous les êtres humains ont les mêmes droits et les mêmes chances, indépendamment du genre auquel chacun-e se sent appartenir ou de la personne que l'on aime. Pionnières ou pionniers depuis des décennies, les VERT-E-S sont à l'avant-garde de l'égalité. Et nous sommes cohérent-e-s jusque dans nos rangs : notre groupe au Parlement fédéral est composé de 63% de femmes, ce qui fait de nous, et de loin, le groupe le plus féminin. Depuis leur création, les VERT-E-S sont moteurs du changement vers une société plus ouverte en s'engageant pour les droits des personnes homosexuelles, bisexuelles, trans, intersexuées, non-binaires et queer.

Pourtant, l'égalité de genre n'est toujours pas atteinte. Trop de femmes sont encore victimes de violences domestiques et sexuelles et les féminicides sont malheureusement toujours d'actualité. Le droit pénal considère toujours de graves délits comme le viol comme une peccadille et reste aveugle à la discrimination fondée sur le genre.

Au Parlement, les VERT-E-S se sont battu-e-s pour le mariage pour toutes et tous dès 1998 déjà. Son introduction marque une étape majeure pour la Suisse, mais surtout pour l'égalité des personnes LGBTIQ+. Les conceptions morales étriquées du rôle de la femme ou de l'orientation sexuelle sont en recul, la distinction binaire homme-femme comme seule option perd graduellement du terrain, bien que la majorité bourgeoise au Parlement ait bien du mal à s'y faire. La société est depuis bien longtemps plus tolérante que la politique conservatrice. C'est donc justement cette ouverture que les VERT-E-S veulent enfin ancrer dans la loi.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous ancrons dans le droit pénal en matière sexuelle le principe « **seul un Oui est un Oui** » qui met la protection de l'autodétermination sexuelle au centre.
- Nous agissons efficacement contre la violence à l'égard des femmes et empêchons les féminicides grâce à une **campagne contre la violence sexiste et sexuelle**. Celui qui frappe doit partir, ce n'est pas à la victime de s'enfuir. Les victimes sans passeport suisse reçoivent un soutien spécifique au lieu de se voir retirer leur permis de séjour.
- Nous biffons l'**interruption de grossesse** de la loi pénale. Il s'agit d'une question de pure santé publique. Nous nous opposons à toutes les tentatives visant à restreindre le droit des femmes à disposer de leur corps.
- Nous nous engageons pour que le code pénal s'applique en cas de **violences psychologiques et de harcèlement** au sein du couple.
- Nous incluons l'incitation à la haine en raison de l'identité de genre (misogynie et transphobie) dans une **norme pénale contre la discrimination raciale élargie**. Les personnes concernées doivent en outre pouvoir compter sur des organismes de protection et de conseil à bas seuil.
- Nous regardons d'encore plus près les **violences** en raison de la race, de l'origine, de la religion, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre et nous les recensons statistiquement.
- Nous nous engageons en faveur de la mise en œuvre pleine et entière de la Convention d'Istanbul, Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.
- Nous ajoutons un **troisième sexe** dans les formulaires, pour compléter les deux catégories « féminin » et « masculin ».

- Nous interdisons les opérations médicalement non nécessaires **sur les enfants intersexué-e-s ainsi que les thérapies de conversion**, qui provoquent toutes deux une souffrance psychique indicible.
- Nous simplifions la vie en concubinage en créant de meilleures garanties juridiques sans avoir à signer de contrats compliqués. Pour cela, nous rendons le **PACS (« pacte civil de solidarité »)** accessible à **toutes les formes de partenariat**.

3.2 CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Bien que les femmes soient aujourd'hui égales en droit et même mieux formées, nombre d'entre elles se retirent complètement ou partiellement de la vie professionnelle lorsqu'elles fondent une famille. Au sein de la société, la représentation selon laquelle la place des femmes est aux fourneaux plutôt que sur le siège du/de la PDG a la vie dure. Les femmes restent exclues de nombreux cercles décisionnels et touchent toujours un salaire inférieur pour un travail équivalent, alors même qu'elles continuent à se tailler la part de la lionne dans tout ce qui touche au soin et à l'accompagnement (*care*). Ces activités, souvent non rémunérées, comme les soins aux proches ou la garde des enfants, sont encore aujourd'hui trop peu valorisées sur le plan économique et social. Le travail de *care* non-rémunéré est mal couvert par les assurances sociales, alors même qu'il constitue un pilier indispensable de notre société. Le retrait de la vie professionnelle ou de maigres salaires rendent les femmes dépendant-e-s et les précipitent dans les difficultés financières, en particulier à la retraite mais aussi après une séparation ou en cas de maladie. Les femmes ne peuvent aujourd'hui garantir la sécurité de leur existence jusqu'à la retraite qu'en exerçant leur propre activité professionnelle. Il est parallèlement nécessaire que le travail de *care* bénéficie d'une meilleure protection et que les proches aidant-e-s soient davantage soutenu-e-s.

L'égalité dans la vie professionnelle et la valorisation du travail de *care* ne concernent, toutefois, pas que les femmes. Les hommes veulent aussi se libérer des stéréotypes sexués. S'occuper d'un enfant est une responsabilité partagée, dans laquelle les deux parents doivent pouvoir s'impliquer en réduisant, si nécessaire, leur temps de travail. Les VERT-E-S sont la figure de proue de ce changement culturel. Le couple marié où l'homme est le seul pourvoyeur du foyer appartient au passé. Les femmes avec enfants doivent, et veulent, aujourd'hui également se réaliser professionnellement. Pour que ce soit possible, il est nécessaire de rapidement progresser vers une meilleure conciliation travail-famille et une meilleure répartition du travail rémunéré et des tâches d'éducation et de garde entre les deux parents. Nous mettons donc tout en œuvre pour créer les conditions-cadres nécessaires (structures d'accueil, travail à temps partiel, égalité salariale et imposition individuelle).

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous créons un **congé de 18 semaines pour chaque parent**. Cela permet au parent qui n'a pas accouché d'endosser plus de responsabilités et de consacrer davantage de temps au nouveau-né, contribuant ainsi à mieux répartir le travail de *care* sur le long terme. Nous introduisons, en outre, un congé maternité prénatal de trois semaines.
- Nous introduisons un **droit au travail à temps partiel** en cas de parentalité, avec droit de réaugmenter son taux d'occupation. Les employé-e-s des moyennes et grandes entreprises ont le droit de réduire leur temps de travail suite à une naissance ou à une adoption.
- Nous étendons la **protection contre le licenciement** après un congé maternité ou paternité.

- Nous mettons en œuvre une **stratégie pour la réinsertion des femmes dans le monde du travail**. Pour ce faire, nous encourageons les compétences de base, les cours spécialisés de réinsertion, les bilans de compétences et l'accompagnement dans la recherche d'emploi.
- Nous défendons la création de suffisamment **de places d'accueil de jour abordables, répondant aux besoins et de qualité**, ainsi que des salaires équitables et de bonnes conditions de travail pour le personnel. Pour cela, les fonds publics doivent être augmentés.
- Nous créons une **offre étendue d'écoles à journée continue**. Non seulement cela soulage les parents mais cela assure aussi une meilleure égalité des chances entre les enfants.
- Nous introduisons une **imposition individuelle** sans incidence sur le produit de l'impôt et indépendante de l'état civil.
- Nous menons des **analyses et des contrôles de salaires contraignants** dans toutes les entreprises. Tabler sur des mesures purement volontaires ne suffit pas !
- Nous introduisons davantage d'incitatifs au **partage du travail**, en particulier pour les positions dirigeantes.
- Nous fixons une **représentation féminine minimale** de 40% pour les fonctions dirigeantes de l'administration fédérale, des entreprises liées à la Confédération ainsi que des grandes entreprises privées.

3.3 SOCIÉTÉ POST-MIGRATOIRE ET PLURIELLE : PARTICIPATION PLUTÔT QU'EXCLUSION

Des personnes issues d'une grande diversité de cultures et aux histoires de vie variées cohabitent dans notre quotidien. Et pourtant : la Suisse traite les migrant-e-s comme des personnes de seconde zone et leur met de nombreux bâtons dans les roues. Ils et elles n'ont aucun droit politique, des titres de séjour précaires et une couverture sociale bien en-deçà du minimum vital.

La Suisse a une longue tradition d'immigration. Il y faut un changement de paradigme courageux. Une nouvelle Suisse. Le passeport suisse n'est pas seulement mérité par celles et ceux qui ont réussi à gagner les faveurs des « faiseurs ou faiseuses de Suisse ». Quiconque vit ici devrait avoir un droit fondamental à la naturalisation. Quiconque vient en Suisse comme migrant-e, ou y est né-e en tant qu'étrangère ou étranger, ne devrait pas être maintenu-e dans un statut précaire d'étrangère ou étranger, encore moins devoir se cacher s'il ou elle est sans-papiers. Tout être humain a le droit de s'épanouir. Pour y arriver, une couverture sociale et matérielle de base digne est nécessaire. Les VERT-E-S soutiennent en particulier l'apprentissage de la langue et l'obtention rapide d'un travail ou d'une formation comme éléments centraux de la participation.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous ancrons le **droit à la naturalisation** pour toute personne vivant en Suisse depuis plus de trois ans avec un statut régulier.
- Nous introduisons le **principe du droit du sol** : Toute personne née ici obtient automatiquement le passeport suisse (ius soli).
- Nous **supprimons le statut F (« admission provisoire »)** et le remplaçons par un nouveau statut qui garantisse les droits fondamentaux des réfugié-e-s.
- Nous renforçons le **programme d'intégration**. Les réfugié-e-s qui ont un statut précaire devraient aussi avoir l'opportunité d'apprendre rapidement la langue et de se lancer dans un travail ou une formation. Dans ce processus, les besoins des réfugié-

e-s doivent être mis au premier plan. Nous nous engageons pour que des offres de soutien adaptées (p. ex. soutien psychique) soient financées.

- Nous encourageons la **participation au monde du travail des réfugié-e-s et des migrant-e-s** en leur offrant des programmes de formation et de perfectionnement et en supprimant l'obligation d'obtenir une autorisation pour exercer une activité lucrative pour les demandeuses et demandeurs d'asile.
- Nous nous assurons que les personnes au bénéfice d'un permis de séjour ne puissent plus le perdre simplement parce qu'elles bénéficient de l'aide sociale. En effet, **la pauvreté n'est pas un crime**.
- Nous permettons la **régularisation collective** des sans-papiers qui vivent depuis trois ans ou plus en Suisse.
- Nous créons un **programme national contre le racisme**, destiné à soutenir les cantons et les communes dans leurs efforts contre le racisme structurel dans les domaines de la formation, de l'emploi, du logement et de la police.
- Nous remplaçons les centres fédéraux pour requérant-e-s d'asile, qui ressemblent plus à des prisons, par des **centres de protection et d'aide**. Toute détention administrative disparaît à l'avenir en matière de migration.
- Nous veillons à ce que la Suisse reconnaisse également les Roms en tant que minorité nationale, aux côtés des Yéniches et des Manouches.

3.4 SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE : DROITS FONDAMENTAUX EN LIGNE

Le développement des nouvelles technologies numériques incite à plus d'échanges, plus de mise en réseau, donne un accès plus aisé à l'information et favorise la participation. Les VERT-E-S veulent façonner l'ère numérique de telle sorte qu'elle soit une chance pour toutes et tous et leur permette de mener une vie plus autonome et durable et de soigner leurs relations sociales. Nous veillons à ne pas accroître le fossé numérique entre les différents groupes au sein de la population et faisons en sorte d'entrer toutes et tous ensemble dans l'ère numérique. Les droits humains doivent également être respectés dans le cyberespace. Pour ce faire, l'État de droit doit enfin entrer dans l'ère numérique, moyennant quelques mises à jour. En outre, il faut rendre transparents les algorithmes, la récolte de données et les critères de modération dans le cyberespace public.

Jusqu'à-là, le tournant numérique a été opéré par les grandes plateformes, selon leur logique de profit. Elles exploitent notre sphère privée et la vendent aux annonceurs contre de gros bénéfices. Alors qu'au niveau européen, le « Paquet législatif sur les services numériques » ainsi que la « Législation sur les marchés numériques » fixent des lignes directrices pour réguler les plateformes, la Suisse reste - elle - bras croisés. Notre pays rate ainsi l'occasion d'aller de l'avant et de s'engager avec détermination en faveur des droits numériques fondamentaux. Les VERT-E-S ont depuis toujours pu compter sur des fans d'informatique, bricoleurs ou pionnières du numérique. Pour nous, open source et interfaces ouvertes ne sont pas des gros mots mais représentent l'avenir !

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous créons une **cyberidentité étatique**, qui fonctionne de manière transparente, au moyen d'un logiciel open source respectant la vie privée.
- Nous renforçons l'**autodétermination en matière d'information** et la sphère privée des individus au moyen de règles de protection des données efficaces et renforcées et d'autorités fortes et indépendantes en matière de protection des données et de transparence (PFPDT).

- Nous créons **la transparence quant à l'emploi d'algorithmes** et à leur utilisation, y compris concernant d'éventuels « biais raciaux ». Instagram, YouTube ou Facebook doivent dire en toute transparence comment elles réglementent la modération et le blocage de certaines opinions sur leurs réseaux. Ce n'est qu'ainsi que l'espace public numérique pourra devenir une réalité.
- Nous empêchons **la surveillance de masse privée et étatique** et interdisons donc la conservation des données et la reconnaissance faciale biométrique dans l'espace public.
- Nous mettons des limites légales aux **autorités de surveillance** et empêchons qu'elles puissent profiler des individus sur de vagues soupçons de terrorisme, de criminalité et d'extrémisme.
- Nous luttons contre la **haine en ligne** et nous engageons pour que les contenus discriminants ou illégaux soient rapidement examinés et retirés du cyberspace public, selon des procédures transparentes et équitables.
- Nous n'autorisons la **publicité personnalisée** qu'avec le consentement de l'utilisatrice ou de l'utilisateur. Les données des enfants et des adolescent-e-s, ainsi que toute donnée personnelle sensible, telle que l'origine, les convictions, la religion ou l'orientation sexuelle, ne doivent pas pouvoir être utilisées pour personnaliser des publicités.
- Nous interdisons les « **interfaces trompeuses** » (*dark patterns*) : ces fenêtres de publicité déguisée ou boutons intrusifs apparaissent sur les plateformes pour inciter l'internaute à agir alors que tel n'est pas vraiment son souhait.
- Nous obligeons les réseaux sociaux et les services de messagerie dominants comme WhatsApp à mettre en place des interfaces permettant l'**interopérabilité**, sans pour autant restreindre la sécurité et la sphère privée des utilisatrices et utilisateurs. Les internautes ne seront ainsi plus forcé-e-s à utiliser plusieurs services en parallèle.
- Nous créons une **infrastructure de réseau** basée sur la fibre optique et un réseau de téléphonie mobile à faible rayonnement et économe en énergie. Cette infrastructure fait partie du service universel.
- Nous tentons de donner un nouveau départ au **dossier électronique du patient (DEP)**. Un raccordement obligatoire de tou-te-s les prestataires pertinent-e-s, une révision du principe des communautés de référence, un haut niveau de protection des données et un financement assuré garantissent que le DEP sera utilisé à grande échelle et contribuera ainsi à améliorer la qualité des soins.
- Nous nous engageons pour plus de transparence quant à la consommation énergétique des services numériques. Chacun-e doit pouvoir savoir combien d'électricité il ou elle consomme avec quelles applications.

3.5 LUTTER CONTRE LA PAUVRETE : GRACE A UNE MEILLEURE PROTECTION SOCIALE

Même dans la Suisse prospère, et bien qu'elles soient souvent restées invisibles jusqu'à maintenant, plus d'un million de personnes souffrent, ou sont menacées, de pauvreté. Les personnes élevant seules leurs enfants, sans emploi, malades, en situation de handicap, ou issues de l'immigration sont particulièrement exposées. S'y ajoute que de plus en plus de personnes doivent recourir à des emplois précaires pour tenter de joindre les deux bouts. Elles travaillent de manière irrégulière, pour de bas salaires et une faible protection sociale. Leurs rentes sont trop faibles pour espérer vieillir dans la dignité. Les personnes qui vivent dans la pauvreté en Suisse, ou en sont menacées, ne peuvent souvent ni se permettre de se loger adéquatement, ni d'aller chez le dentiste.

Cela ne devrait pas exister. La numérisation et l'automatisation ne cessent d'accroître la productivité du travail. Pourtant, les fruits de ces progrès technologiques profitent presque uniquement aux cadres supérieur-e-s bien rémunéré-e-s et aux actionnaires. Les VERT-E-S s'engagent pour une société au sein de laquelle chacune et chacun puisse mener une vie agréable, sans soucis matériels. Chacune et chacun doit pouvoir exercer un travail qui ait du sens et qui corresponde à ses propres besoins et possibilités, et être protégé-e par la communauté en cas de besoin. Les gains de productivité doivent être répartis équitablement entre toutes et tous. Par exemple, par une réduction générale du temps de travail ou une augmentation des bas salaires.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous augmentons les rentes vieillesse, par exemple **en versant une treizième rente AVS**. La situation financière de l'AVS est renforcée grâce aux bénéfices de la Banque nationale.
- Nous améliorons la **couverture du travail à temps partiel et des bas salaires** par la prévoyance professionnelle, par exemple en introduisant des bonifications pour les tâches éducatives et d'assistance et par des suppléments de rente financés de manière solidaire.
- Nous introduisons, au plan suisse, un **salaire minimum légal** de 22 CHF l'heure. Nous nous engageons, en outre, pour des conventions collectives de travail dans toutes les branches.
- Nous soutenons celles et ceux qui ont des emplois atypiques et précaires, ainsi que les indépendant-e-s en instaurant une **assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie**, un droit aux indemnités journalières de chômage pour les indépendant-e-s ainsi qu'une indemnité de chômage partiel à 100% pour les salaires de moins de 4'000 francs par mois.
- Nous faisons appliquer le **droit du travail dans l'économie des plateformes également**.
- Nous introduisons, par le biais d'une **loi-cadre nationale, la garantie du minimum vital pour une existence digne** qui permette une participation à la vie sociale. Nous créons également des prestations complémentaires pour les familles dans tous les cantons.
- Nous posons les premiers jalons pour un **revenu de base inconditionnel** et nous soutenons tous les efforts régionaux et nationaux sur ce thème. Un « revenu de transition écologique » (RTE) est à l'étude pour assurer la transition. Il permettrait de soutenir la vie et l'économie écologiques au moyen de contributions.
- Nous ancrons dans la loi un meilleur soutien aux **proches aidant-e-s**, qui permette également de mieux concilier emploi et tâches d'assistance des proches.

3.6 POLITIQUE DE SANTE : UN FUTUR SAIN DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN

Le réchauffement climatique et la pollution de l'environnement représentent les plus grands risques sanitaires de notre temps. Notre santé, à nous autres, êtres humains, dépend d'écosystèmes sains et d'un climat stable sur la terre (*Planetary Health*). Les VERT-E-S comprennent la santé comme tâche transversale qui dépasse largement les seuls soins médicaux pour inclure la promotion de la santé et du bien-être ainsi que la protection contre les impacts environnementaux négatifs. Un futur sain n'est possible que dans un environnement sain.

L'imbrication complexe de la santé humaine, de celle des animaux et des écosystèmes se révèle aussi dans la propagation des maladies virales ou dans l'augmentation des résistances aux antibiotiques. Au cours des deux dernières années, les dimensions sociale et économique de la santé nous ont soudain sauté aux yeux avec la pandémie de coronavirus, en même temps qu'elle révélait aussi diverses faiblesses du système de santé suisse, par exemple dans la numérisation, la gestion de crise et la sécurité d'approvisionnement ou la collaboration insatisfaisante entre cantons et Confédération. La Suisse doit en tirer les conclusions qui s'imposent pour être mieux préparée à la prochaine vague et au prochain défi.

Les VERT-E-S s'engagent pour un système de santé de qualité, qui offre de bonnes conditions de travail et soit à l'entière disposition des malades, quelle que soit leur situation sociale, économique ou sociale. Un système de santé d'une telle qualité a un prix. Un pays riche comme la Suisse peut toutefois se le payer, pour autant que les moyens soient investis intelligemment et que les coûts soient répartis équitablement au sein de la population. Le lourd fardeau des primes doit être urgemment allégé pour celles et ceux qui ne peuvent pas les payer. Les problèmes actuels rencontrés par notre système de santé ne seront pas résolus en l'ouvrant davantage au marché. Des soins de santé de qualité accessibles à toutes et tous ne peuvent fonctionner que dans un système bien réglementé, doté d'un mandat public clair et utilisant intelligemment les deniers publics. Les VERT-E-S s'engagent également à cet effet car un excellent système de santé compte parmi les ressources les plus importantes de notre pays. Y investir en vaut la peine car c'est investir dans la santé et dans la qualité de vie de la population, et investir dans un pôle économique et scientifique qui assure des centaines de milliers d'emplois.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous ancrons l'**approche « La santé dans toutes les politiques »** comme principe cardinal de la politique de santé : toute mesure et tout projet de loi dans tous les domaines politiques seront à l'avenir examinés en fonction de leur impact sur la santé.
- Nous renforçons la promotion de la santé en créant une **loi sur la prévention**. Nous veillons à ce que cinq pourcents des primes d'assurance maladie soient investis dans des projets et mesures de promotion de la santé et de prévention des maladies.
- Nous veillons à une **répartition plus équitable des coûts de la santé** en renforçant les financements publics et en élargissant les réductions de prime. À moyen terme, les primes par tête antisociales doivent disparaître au profit de primes d'assurance maladie en fonction du revenu et une caisse publique d'assurance maladie doit être introduite.
- Nous nous engageons en faveur d'une **réduction des coûts de la santé** par une baisse du prix des médicaments.
- Nous renforçons la **qualité du système de santé** en prévoyant plus de temps, plus de personnel et de meilleures conditions de travail grâce à une mise en œuvre ambitieuse de l'initiative « Pour des soins infirmiers forts » et à un renforcement de la médecine de famille comme pilier des soins de base.
- Nous assurons une **vie agréable et en bonne santé dans la vieillesse** en créant une base légale pour le financement des soins aux personnes âgées et des soins de longue durée et en garantissant une offre de prise en charge suffisante, flexible et conçue comme un service public.
- Nous renforçons **les soins de santé et encourageons la prise en charge adéquate** des enfants, des personnes âgées et des malades chroniques, des personnes LGB-TIQ+, des migrant-e-s, des personnes en situation de handicap et des personnes

touchées par la pauvreté. Les facteurs structurels et les discriminations ont, en effet, une influence déterminante sur notre état de santé.

- Nous lançons un **programme de recherche national « Approche genre en médecine »** et renforçons la recherche médicale indépendante de l'industrie.
- Nous comblons les **lacunes de l'assurance obligatoire des soins** et intégrons, par exemple, les soins dentaires au catalogue des prestations. Nous lançons une stratégie nationale dans le domaine de la **santé mentale** et garantissons une large offre ambulatoire et hospitalière.
- Nous ouvrons la voie à une nouvelle approche du **cannabis** qui permette non seulement d'en autoriser la consommation mais en réglemente la culture, le commerce, la taxation ainsi que la protection des mineur-e-s.
- Nous **dépénalisons la consommation de toutes les drogues** et renforçons la prévention des addictions et l'accompagnement des personnes touchées par une problématique d'addiction.
- Nous adoptons une **stratégie climatique pour le secteur de la santé** qui montre comment ce dernier doit s'adapter au réchauffement climatique croissant et aux risques qui en résultent pour la santé.
- Nous nous assurons que la Suisse soit mieux préparée à la prochaine pandémie grâce à un **système efficace d'alerte précoce**. Pour ce faire, le monitoring des eaux usées mis en place lors de la pandémie doit être pérennisé et étendu à d'autres agents pathogènes. En outre, nous améliorons l'échange (de données) avec le public et les scientifiques et introduisons un système de déclaration numérique pour toutes les maladies infectieuses à déclaration obligatoire.
- Nous veillons à renforcer la **recherche sur le Covid long** afin de pouvoir en améliorer le traitement car toujours plus de personnes souffrent des conséquences à long terme de la maladie.

3.7 FORMATION, CULTURE ET SPORT

Formation, culture et sport sont d'une importance capitale pour notre vie en société. Un enseignement de qualité dépend d'enseignant-e-s compétent-e-s et motivé-e-s. Un soutien politique, une bonne formation, de bonnes conditions de travail et une liberté pédagogique sont, à cet égard, nécessaires. Formation et culture ne peuvent toutefois s'épanouir que dans un climat d'ouverture et de tolérance et se nourrissent d'échanges d'idées et entre personnes au-delà des frontières. Sans respect de la diversité des personnes, pas de réussite en matière d'éducation, de culture et de sport. Les VERT-E-S souhaitent renforcer ces qualités en mettant l'accent sur la durabilité et l'égalité. Nous nous engageons en faveur d'un système de formation accessible à chacun-e, quel que soit son statut social ou économique, et qui lui donne les moyens d'agir. En particulier pour les jeunes, il est essentiel de réduire au maximum les obstacles à la formation et aux échanges. Grâce au pôle de savoir fort qu'est la Suisse, nous trouvons des solutions aux défis de notre temps.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous ancrons l'**éducation en vue du développement durable** en tant que concept fondamental à tous les niveaux d'étude et dans tous les établissements d'enseignement.
- Nous harmonisons le système de bourses et le développons. Nous renforçons aussi les voies d'étude conciliables avec une charge de famille ou un emploi.

- Nous promovons l'**école inclusive** pour toutes et tous et soutenons le corps enseignant dans la mise en œuvre, par exemple en prévoyant des mesures adéquates pour compenser les désavantages ainsi que l'aide nécessaire.
- Nous participons pleinement aux **programmes d'échanges et de coopération européens** (Horizon Europe, Erasmus+ et Creative Europe) et encourageons les échanges internationaux entre élèves, apprenti-e-s, étudiant-e-s et milieu de la recherche et de la culture.
- Nous garantissons des **conditions de travail attractives** et renforçons les professions dans le domaine de l'éducation, en particulier les enseignant-e-s.
- Nous renforçons le **pôle de savoirs qu'est la Suisse** avec ses universités et améliorons les **conditions de travail** des cadres intermédiaires en particulier, surtout la conciliation travail-famille.
- Nous faisons progresser l'**égalité dans le sport**, par exemple en faisant une promotion du sport équitablement répartie entre les genres.
- Nous empêchons le harcèlement et les abus de pouvoir dans le sport et la culture en créant des **organes de signalement et disciplinaires**, ou en les dotant de moyens financiers suffisants, et en sanctionnant systématiquement les fédérations et institutions fautives.
- Nous nous engageons en faveur d'un **statut de droit social d'intermittent-e du spectacle pour les actrices et acteurs culturel-le-s**. Il doit permettre d'améliorer la protection sociale en cas de chômage et à la retraite. La promotion culturelle impose aux bénéficiaires des subventions le paiement de cotisations aux assurances sociales.
- Nous faisons primer, dans l'encouragement de la culture en Suisse, les **critères de durabilité et d'égalité entre les genres**. Les œuvres soutenues, ainsi que leurs autrices et auteurs, doivent refléter la diversité de la société.

3.8 INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap jouissent des mêmes droits et libertés inaliénables que les personnes sans handicap. C'est ce que stipule la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Dans les faits pourtant, les personnes en situation de handicap se trouvent confrontées à d'innombrables obstacles qui les limitent dans leurs libertés, parmi lesquels : les discriminations sur le marché du travail, les barrières architecturales ou l'absence de compensation des désavantages lors de la formation.

Avec la loi sur l'égalité des personnes handicapées (LHand) et la ratification de la CDPH de l'ONU, les conditions juridiques de base nécessaires à une société inclusive en Suisse sont réunies. Mais nous n'en sommes qu'au début de leur mise en œuvre. Les VERT-E-S s'engagent en faveur d'une application rigoureuse de la CDPH de l'ONU. L'objectif est de garantir aux personnes en situation de handicap une participation pleine et autonome à la vie sociale.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous améliorons l'intégration des personnes en situation de handicap dans le marché du travail en étendant la protection contre les discriminations aux employeuses et employeurs privé-e-s. Nous introduisons aussi des objectifs contraignants pour l'**emploi des personnes en situation de handicap** à partir d'une certaine taille d'entreprise.
- Nous rendons possible la **participation politique des personnes en situation de handicap** en accordant le droit de vote aux personnes sous curatelle, en mettant à

disposition des information en langage simplifié, ainsi qu'en permettant aux personnes malvoyantes d'utiliser des modèles de vote et d'élection tactiles.

- Nous encourageons l'**accès au sport populaire** pour les personnes en situation de handicap.
- Nous créons des **centres de consultation sexuelle pour les personnes en situation de handicap** qui contribuent à une sexualité sans violence et autodéterminée pour ces personnes.
- Nous veillons à ce que **les enfants en situation de handicap et leur entourage aient le droit d'apprendre une langue adaptée**. L'enseignement en langue des signes, signes PORTA, Lorm, etc., doit être financé par les pouvoirs publics.
- Nous veillons à ce que les **coûts supplémentaires liés au handicap des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil extrafamilial** soient pris en charge par les pouvoirs publics.

4 PROSPERITE

Comment créons-nous une société équitable et heureuse dans les limites planétaires ?

La politique verte est une politique de renouveau. Elle crée des perspectives et des structures qui nous permettent à toutes et tous de vivre mieux et de développer une économie plus durable. Au moyen d'investissements stratégiques, nous posons la première pierre d'une société du 21^e siècle novatrice et respectueuse du climat. Au lieu de continuer à nous agripper à l'économie fossile, nous voulons faire du tournant climatique et énergétique une chance pour nous toutes et tous, synonyme d'emplois d'avenir et d'une économie circulaire ; de quartiers et de villages où il fait bon vivre, pleins de vie et de mixité sociale ; d'une agriculture qui produit une alimentation saine et durable ainsi que d'une infrastructure de transport moderne ménageant l'environnement.

4.1 INNOVATION ET ECONOMIE CIRCULAIRE

Au cours des dernières décennies, notre système économique a apporté aux pays du Nord une prospérité matérielle encore jamais connue jusqu'alors. Une prospérité, toutefois, qui a un prix que nous ne pouvons plus nous permettre de payer : car l'humanité a, pendant cette période, extrait, pompé et pelleté tant de ressources naturelles de la terre que nombre d'entre elles sont en voie de disparaître. La prétendue bénédiction des matières premières s'est vite transformée en malédiction. L'extraction et la transformation avides des matières premières ont engendré des dommages irréversibles à l'environnement, conduit à l'exploitation et à la privation de droits d'êtres humains et, dernière conséquence en date : à la guerre. Les VERT-E-S s'engagent en faveur d'une économie qui respecte les limites planétaires, ce qui implique de prendre un virage complet par rapport au gaspillage et à l'épuisement actuels des ressources, pour passer à une économie circulaire. C'est ce que les VERT-E-S ont mis à l'agenda politique en 2011 déjà avec leur initiative populaire « Pour une économie verte ». La Suisse doit devenir pionnière de l'économie circulaire. Utiliser de manière plus efficace les matières premières et l'énergie nous permet de réduire notre dépendance non seulement à l'égard du marché volatile des matières premières mais aussi à l'égard des régimes autocrates. Tout en réduisant en même temps nos coûts de production.

Le tournant écologique est une chance économique qui permet de faire naître de nouvelles branches, de nouveaux emplois et de nouveaux domaines d'activité. La Suisse part avec un

avantage en la matière, en tant que pays aux normes techniques élevées et à la forte capacité d'innovation. Pour favoriser la transformation vers un système économique stable et durable, les entreprises, les universités et hautes écoles et la politique doivent toutefois toutes tirer à la même corde. Car bien que la Suisse soit l'une des économies les plus novatrices et prospères du monde, elle reste en-dessous de la moyenne pour financer les start-ups, par exemple. Les VERT-E-S veulent donc créer des incitatifs pour stimuler les investissements dans l'innovation et les formes d'entreprises nouvelles, accélérant ainsi la sortie des énergies fossiles.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous appliquons l'initiative parlementaire « **Développer l'économie circulaire en Suisse** » et fermons ainsi les cycles des matériaux et de l'énergie. Le secteur de la construction doit, tout particulièrement, être inclus.
- Nous augmentons la durée de vie des biens de consommation en instaurant un **droit à la réparation** pour tous les produits, en allongeant la durée de garantie et en instaurant un indice de réparabilité pour tous les appareils électriques et électroniques.
- Nous lançons un **pôle de recherche national sur le climat, l'énergie et l'économie verte** doté de 100 millions de francs pour les quatre prochaines années.
- Nous instaurons un « **droit d'utilisation** » qui permette un emploi durable des appareils électroniques et la prolongation de leur durée de vie. Il s'agit de normes contraignantes qui prévoient l'interopérabilité des appareils électroniques, le droit au libre choix de son système d'exploitation, de ses logiciels et de son fournisseur de services en ligne pour tous les appareils, ainsi que l'obligation de divulguer les codes sources des pilotes, des outils et de la documentation des interfaces nécessaires.
- Nous créons un **fonds souverain pour les start-ups** orientées vers le bien commun et qui présentent un intérêt social, écologique ou démocratique.
- Nous obligeons les **institutions de prévoyance** à investir, comme capital de départ, d'ici dix ans au minimum un pourcent de leur portefeuille dans les entreprises suisses actives dans les technologies propres (*cleantech*) et dans toute autre entreprise suisse faisant avancer l'innovation nécessaire au tournant écologique.
- Avec nos partenaires européen-ne-s, nous voulons localiser en Suisse et dans les pays voisins une part croissante des **processus de production de biens stratégiques**, tels que les médicaments ou les panneaux solaires. Cela renforce non seulement la création de valeur locale mais réduit aussi les émissions lors de l'approvisionnement.

4.2 FORMATION PROFESSIONNELLE : DU PERSONNEL QUALIFIE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Le déploiement des énergies renouvelables, la numérisation croissante et le besoin accru en soins d'une population vieillissante exigeront la création de dizaines de milliers d'emplois essentiels dans les prochaines années. Les professions manuelles sont particulièrement demandées, mais aussi celles basées sur les relations humaines, comme dans les soins et la garde d'enfants. Pourtant, aujourd'hui déjà, ce personnel qualifié manque à l'appel. Il est donc crucial de redoubler d'efforts pour encourager les catégories de personnes aujourd'hui généralement moins insérées sur le marché du travail, principalement les femmes et les migrant-e-s, à s'y investir davantage.

Pour que la transformation sociale et écologique réussisse, des programmes de formation continue et de reconversion sont urgemment nécessaires afin de garantir, à l'avenir, de

disposer du personnel qualifié nécessaire et de soutenir chacune et chacun pour se créer un avenir professionnel sûr. De vastes programmes accessibles à toutes et tous doivent être développés, permettant notamment une reconversion dans des métiers porteurs d'avenir. En la matière, la Suisse est en retard : le système de formation continue reste aujourd'hui, dans notre pays, principalement axé sur la progression au sein de la profession d'origine.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous développons et soutenons des **programmes de formation initiale et continue et reconversion spécifiques aux domaines de l'énergie, de la construction et de l'installation** pour répondre à la transition énergétique et climatique.
- Nous lançons un **programme de bons de formation** doté de 300 millions de francs. Les bons de formation ont prouvé leur efficacité comme outil favorisant la formation continue, notamment pour les personnes plus âgées ou jusque-là peu formées.
- Nous déployons une offensive de formation et de sensibilisation **pour inciter plus de femmes à s'engager dans les filières technologiques**.
- Nous veillons à une nette amélioration des **conditions de travail dans les professions de soins** et d'assistance ainsi qu'à une meilleure conciliation travail-famille.
- Nous encourageons **l'intégration professionnelle des réfugié-e-s** en supprimant l'obligation pour les requérant-e-s d'asile d'obtenir une autorisation pour travailler, en les soutenant dans la reconnaissance de leurs diplômes et en les encourageant à accomplir une formation initiale et continue. Les personnes déboutées doivent également bénéficier d'un permis de travail.
- Nous faisons en sorte que les offices régionaux de placement octroient 10'000 allocations de formation supplémentaires afin de permettre ainsi **le rattrapage d'une formation de base ou l'apprentissage d'un nouveau métier**.

4.3 VOISINAGE ET HABITAT : VERT, DIVERSIFIÉ ET VIVANT

Le sol est une ressource naturelle précieuse. Raison pour laquelle nous devons le gérer soigneusement. D'innombrables communes s'en sont déjà rendu compte et misent sur un aménagement durable. Grâce à des trajets courts, à suffisamment d'espaces verts et ouverts et à des plans de zone durables, des quartiers et des villages se créent, où l'on vit en bon voisinage et où l'on cultive les échanges et l'entraide. Les villes et les villages doivent redevenir des lieux de vie commune où les habitant-e-s aiment passer du temps à l'extérieur grâce à des espaces extérieurs attrayants et à circulation réduite.

Les VERT-E-S aspirent à des quartiers et à des villages mixtes et diversifiés. Ce qui requiert un mélange équilibré dans l'offre de logements. Les coopératives d'habitation et autres propriétaires de logements d'utilité publique jouent là un rôle important, car elles garantissent des loyers abordables et une utilisation optimale de l'espace, tout en freinant la spéculation immobilière. En ville, où les loyers explosent et où il est difficile de trouver des logements abordables pour les personnes gagnant normalement leur vie et les familles, le logement d'utilité publique revêt une importance cruciale. C'est un droit humain que de disposer d'un toit décent et abordable.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous revalorisons la dimension sociale et écologique des espaces extérieurs, modérant le trafic et en les rendant accessibles à toutes et tous. Nos quartiers et villages seront ainsi plus attractifs, pour la population ainsi que pour les commerces.
- Nous soutenons la création de valeur locale, en particulier les efforts visant à instaurer une **économie de partage** locale et participative.
- Nous accélérons l'assainissement énergétique des bâtiments, sans en faire porter la charge aux locataires. Ces rénovations, financées par les deniers publics, ne sont réalisées que si elles ne diminuent pas le nombre de **logements à loyer modéré**.
- Nous veillons à ce que les **rives des lacs suisses soient revalorisées écologiquement** et rendues accessibles aux piéton-ne-s. Avec pour priorité absolue la protection de la nature.
- Nous encourageons le **logement d'utilité publique**, notamment dans les coopératives. Cela permet de créer des logements pour les bas et moyens revenus et de favoriser la mixité sociale, y compris dans les lieux les plus prisés.
- Nous **renforçons le droit du bail**, notamment en améliorant la transparence des loyers initiaux et en obtenant une meilleure protection contre les congés lors de rénovations. Nous nous engageons, en outre, en faveur d'une simplification des contrôles et d'une limitation des rendements excessifs.

4.4 UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DURABLES

Dans les prochaines années, des jalons importants vont être posés en matière de politique agricole. Pesticides, surfertilisation et élevage intensif ont conduit les agricultrices et les agriculteurs dans une impasse. Plutôt que d'empoigner les réformes nécessaires, les partis bourgeois au Parlement bloquent les améliorations nécessaires. Les VERT-E-S s'engagent en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables. La crise climatique mondiale, les émissions excessives d'azote et de phosphore et le déclin de la biodiversité exigent des réponses rapides. Et tout le monde doit y contribuer : en produisant, transformant, distribuant et en consommant. Du champ jusqu'à l'assiette.

Afin de donner une perspective aux agricultrices et agriculteurs et offrir des conditions de travail et un salaire décent aux employé-e-s agricoles, une meilleure protection sociale est nécessaire, en particulier pour les agricultrices, ainsi qu'une plus grande protection contre la concurrence déloyale des importations. Avec leur initiative « Pour des aliments équitables », les VERT-E-S ont mis sur la table une solution innovante pour un commerce équitable. Solution en partie reprise dans l'article 104a de la Constitution fédérale sur la « sécurité alimentaire ».

Une alimentation durable, c'est aussi une alimentation saine. Les connaissances en matière d'alimentation durable doivent être transmises dans les écoles et les lieux de formation. L'étiquetage des aliments doit aussi être amélioré. Ce n'est qu'ainsi que les consommatrices et les consommateurs pourront choisir, en toute connaissance de cause, le produit le meilleur et le plus durable. Il est surtout nécessaire d'agir pour les aliments transformés. Des aliments sains et produits de manière durable doivent être abordables pour toutes et tous. Il est, en outre, crucial de réduire le gaspillage alimentaire. À la fois pour réduire le coût des denrées alimentaires et pour préserver l'environnement.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous orientons la politique agricole vers une économie agroalimentaire étendue. La politique agricole doit développer et diffuser davantage de **systèmes de production durables**.
- Nous veillons au **renforcement des marchés régionaux**, qui offrent des produits alimentaires de saison et en vente directe, ce qui est bon pour l'environnement, le climat ainsi que le portemonnaie à la fois des agricultrices et agriculteurs et des consommatrices et consommateurs.
- Nous encourageons **les transmissions de fermes hors du cadre familial** et facilitons l'accès aux métiers et aux exploitations agricoles pour les personnes non issues du monde agricole. Nous nous engageons en faveur de nouvelles formes d'organisation du travail, telles que les coopératives agricoles ou l'agriculture solidaire.
- Nous veillons à une amélioration de **la protection sociale des agricultrices**. Cela doit devenir une condition pour les paiements directs.
- Nous nous engageons pour des **prix équitables payés aux productrices et producteurs ainsi que pour la transparence des prix** pour les consommatrices et consommateurs par rapport aux marges.
- Nous renforçons **la durabilité dans la formation** et la vulgarisation agricoles.
- Nous favorisons les denrées alimentaires produites dans le respect du climat, de l'environnement et des animaux en **réorientant les paiements directs**. Les prestations écologiques requises (PER) demandées pour obtenir des paiements directs doivent être adaptées pour inclure, par exemple, des directives sur l'emploi de produits phytosanitaires et d'engrais ou en imposant des exigences spécifiques pour la protection des écosystèmes.
- Nous veillons à **investir davantage dans la recherche agricole** pour arriver à une production alimentaire plus respectueuse du climat, de l'environnement et des animaux. L'accent doit être mis sur la recherche et la sélection de nouvelles variétés plus robustes et plus écologiques, ce pour quoi la Suisse doit aussi s'engager au niveau international.
- Nous prolongeons le **moratoire sur le génie génétique** et soumettons les nouvelles méthodes de génie génétique (« ciseaux moléculaires », méthode CRISPR/Cas) à la loi sur le génie génétique.
- Nous **déclarons** mieux **les produits alimentaires transformés** quant à l'origine des matières premières et à leurs conséquences sur la santé.
- Nous mettons un terme à l'élevage intensif et fixons des **conditions d'élevage dignes** dans toutes les fermes suisses. Le bien-être animal doit aussi être respecté dans nos importations.
- Nous veillons à ce que la **publicité pour la viande ne soit plus subventionnée** et à ce que nous en consommons moins grâce à l'éducation et à une meilleure information.
- Nous mettons systématiquement fin au **gaspillage alimentaire** dès la production, lors de la distribution, de la vente et auprès des consommatrices et consommateurs grâce à l'éducation, la formation, ainsi que l'information et la sensibilisation.

4.5 MOBILITE : SE DEPLACER SANS NUIRE AU CLIMAT

L'ennemi public numéro 1 du climat en Suisse, ce sont les transports. Alors que dans tous les autres domaines, l'impact sur le climat décroît, il reste, dans les transports, au niveau de 1990. Il est donc urgent d'agir ici. Le trafic inutile doit être évité. Trop de routes morcellent aujourd'hui le paysage et réchauffent les villes. La numérisation nous aide à réduire le trafic, grâce au télétravail ou à la simplification des offres de covoiturage, par exemple.

Le trafic individuel motorisé résiduel, ainsi que le transport des marchandises, doivent être gérés de manière intelligente et respectueuse du climat. On y arrive avant tout avec une politique de transfert modal déterminée vers des transports plus efficaces et occupant moins d'espace. Cela ne fait aucun sens de n'avoir qu'une personne par voiture aux heures de pointe ou que chaque service de livraison ait sa propre camionnette. Il est tout aussi insensé de parcourir de courtes distances en Europe en avion. Là où la voiture est irremplaçable, les lourdes cylindrées énergivores doivent être remplacées dès que possible par des voitures électriques légères.

L'accès à la mobilité doit rester ouvert à toutes et tous à l'avenir. Les régions rurales et de montagne doivent, en particulier, être mieux desservies par les transports publics. Cela vaut en particulier pour les lieux touristiques et de loisirs, étant donné que près de la moitié des kilomètres parcourus en voiture le sont durant les loisirs.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous **réduisons le trafic individuel motorisé de 40%** en permettant le télétravail et en promouvant le concept de « ville de courtes distances », la mobilité piétonne, cycliste et en transports publics.
- Nous nous engageons en faveur d'un **parc automobile climatiquement neutre, économe en énergie et respectueux de l'environnement**, composé de véhicules petits et légers. Dans ces buts, les limites de poids et de taille seront abaissées lors de l'immatriculation et plus aucun véhicule à énergie fossile ne pourra être nouvellement immatriculé.
- Nous rendons **la logistique plus respectueuse du climat** en réalisant l'objectif de transfert modal pour le trafic marchandises dans les Alpes, en introduisant un nouvel objectif de report modal pour le transport de marchandises sur tout le territoire et en promouvant les logistiques urbaines.
- Nous veillons à **favoriser le train par rapport à l'avion**, en développant les grandes lignes ferroviaires internationales et en simplifiant la billetterie. Pour financer cela, une taxe sur les billets d'avion doit être prélevée. Au niveau international, la Suisse doit s'engager pour une taxation du kérosène.
- Nous interdisons les **vols intérieurs nuisibles au climat**. En collaboration avec nos voisins, nous nous engageons également pour interdire les vols de courte distance vers les pays limitrophes.
- Nous soutenons les **offres de mobilité partagée**, par exemple en donnant la priorité au covoiturage sur les parkings et les routes.
- Nous développons **l'infrastructure nécessaire à la mobilité piétonne et cycliste** et améliorons l'actuelle. Ce qui implique aussi de créer davantage d'emplois, des voies sûres et séparées du trafic motorisé, ainsi que des voies rapides et confortables pour les vélos.
- Nous cessons de développer **l'infrastructure routière** pour le trafic motorisé et envisageons ponctuellement de la démanteler. Pour les routes nationales, la population concernée doit obligatoirement pouvoir donner son avis.
- Nous développons **l'offre en transports publics** à la campagne. L'offre en transports publics touristiques doit aussi être soutenue par l'État.
- Nous introduisons une **taxation de la mobilité** équitable et sociale qui contribue à l'atteinte de nos objectifs climatiques. Grâce à des réductions ciblées sur les titres de transports publics, le transfert modal doit devenir plus attractif.
- Nous veillons à l'application, dans les cantons, des prescriptions légales prévues en matière **d'assainissement antibruit**. Pour ce faire, la vitesse doit être

systématiquement limitée à 30 km/h dans les localités et la nécessité d'en rester à 50 km/h expressément justifiée.

- Nous développons l'**infrastructure des bornes de recharge électrique** afin que les véhicules électriques puissent être chargés chez soi, au travail et en déplacement.

5 PAIX

Comment garantissons-nous la paix et la démocratie dans un monde incertain ?

La paix est plus qu'une simple absence de conflit armé. La sécurité est plus que de faire respecter la loi et l'ordre. Une politique de paix et de sécurité étendue et durable reconnaît que les populations se sentent en sécurité lorsque leur vie n'est pas mise en danger, que ce soit par la guerre, la persécution, la violence domestique, la crise climatique, la faim ou le manque de soins. Toute personne souhaite pouvoir donner son avis quant à la protection des bases de son existence, ce qui implique un État de droit fort et la participation démocratique. Si nous ne stabilisons pas les systèmes climatiques sur notre planète, nous perdrons les bases de notre vie. La lutte contre le réchauffement climatique et les dangers naturels qu'il engendre doit donc être une priorité absolue, d'un point de vue de politique de paix également.

La recette verte pour la paix, c'est plus de démocratie, plus de justice sociale et plus d'État de droit. Nous voulons les garantir, même dans le cyberspace. Pour pouvoir répondre efficacement aux crises géopolitiques telles que guerres et réchauffement climatique, nous avons autant besoin de citoyennes et de citoyens informé-e-s que d'institutions politiques dignes de confiance. C'est pourquoi il faut des médias forts et indépendants, pour pouvoir comprendre le monde complexe d'aujourd'hui et en tirer les conclusions qui s'imposent.

5.1 OSER PLUS DE DEMOCRATIE

Aucun autre pays n'est plus fier que la Suisse de ses acquis démocratiques. Mais la démocratie suisse se repose sur ses traditions. Depuis des décennies, le courage manque pour la faire évoluer, alors même qu'elle exclut aujourd'hui beaucoup trop de ses habitant-e-s. Les VERT-E-S sont convaincu-e-s qu'améliorer la participation rend la démocratie plus forte et mieux outillée pour l'avenir !

Les jeunes, les étrangères et étrangers et les personnes en situation de handicap doivent obtenir davantage de droits de codécision. De nouvelles formes de démocratie doivent venir compléter les processus actuels et donner un nouvel élan à la politique. Nous devons renoncer à des expériences coûteuses et peu sûres telles que le vote par Internet et plutôt numériser la démocratie là où cela représente une véritable plus-value pour les individus et la politique.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous introduisons le **droit de vote à 16 ans** au plan fédéral et renforçons l'éducation à la citoyenneté.
- Nous ouvrons la participation démocratique aux migrant-e-s en instaurant le **droit de vote des étrangères et étrangers** pour toutes celles et tous ceux établi-e-s légalement en Suisse depuis trois ans.

- Nous ouvrons les institutions démocratiques actuelles à de **nouvelles instances**, telles que les conseils citoyens. Les idées qui en sortent doivent ensuite être prises en compte dans l'élaboration des politiques.
- Nous facilitons et élargissons la participation démocratique au processus politique par le biais d'**outils numériques**, par exemple en permettant la réponse collaborative aux consultations sur des cyberplateformes.
- Nous **simplifions l'exercice des droits politiques pour les Suissesses et Suisses de l'étranger**. Nous accélérons leur vote en permettant à l'entier du processus d'avoir lieu dans les ambassades ou consulats à l'étranger sans devoir renvoyer leur enveloppe en Suisse.
- Nous donnons **accès aux données des plateformes** du cyberspace public. La recherche et la société civile peuvent ainsi s'assurer de la manière dont les gens sont informés et comment est influencée la formation démocratique de l'opinion.
- Nous lançons en Suisse les premiers essais de récolte de signatures entièrement en ligne (**E-Collecting**). Ces premières tentatives permettront de mesurer les conséquences pour la démocratie suisse et de procéder aux adaptations nécessaires dans la suite du développement.

5.2 RENFORCER L'ÉTAT DE DROIT ET LA BONNE GOUVERNANCE

L'État de droit est la colonne vertébrale de la cohabitation sociale pacifique. Il garantit les droits et devoirs individuels et collectifs et pose les règles d'une résolution non-violente des conflits. L'État de droit est un pilier crucial de la structure des institutions publiques car il garantit la séparation des pouvoirs. Mais la séparation des pouvoirs ne doit pas seulement exister sur papier. Une bonne gouvernance implique de vivre et d'appliquer transparence, efficacité, participation et responsabilité.

Pour une société résiliente, dans cette ère incertaine, la confiance en les institutions politiques et en l'État de droit de notre pays doit être renforcée. Nous avons franchi une étape importante en introduisant plus de transparence dans le financement de la politique. Toutefois, elle est encore nécessaire quant aux lobbys, aux flux d'argent et au travail de l'administration. L'État de droit et les institutions politiques doivent aussi évoluer, être renforcés et bénéficier des moyens suffisants pour soutenir la prise de décision autonome de chacun-e, maîtriser les défis posés par la crise climatique, et saisir les opportunités offertes par les technologies numériques.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous faisons les premiers pas vers un **financement public des partis politiques** pour les renforcer en tant que piliers de la démocratie suisse et éviter qu'ils ne succombent aux tentatives monnayées de les influencer.
- Nous créons un **département du climat**. Le Conseil fédéral et l'administration fédérale doivent réformer leurs départements et leurs procédures afin qu'ils soient suffisamment agiles et efficaces pour répondre aux nouveaux défis qui se posent, tels que la crise du climat et de la biodiversité, les pandémies et le tournant numérique.
- Nous disposons d'une **administration innovante**, qui communique à tous les niveaux de manière simple et efficace en créant de manière ciblée des interfaces ouvertes (architecture API). Les données administratives doivent toutes être ouvertes (*Open Data*), pour autant que cela ne s'oppose pas au respect de la sphère privée des citoyennes et des citoyens.

- Nous renforçons les droits fondamentaux en complétant l'État de droit suisse par la **juridiction constitutionnelle**.
- Nous renforçons l'**accès à la justice** pour toutes et tous dans tous les domaines du droit et de la vie.
- Nous introduisons les **recours collectifs** dans le code de procédure civile. Particuliers et PME doivent pouvoir s'associer pour intenter une action en justice et ainsi lutter contre les pratiques commerciales déloyales et les cartels, comme cela s'est fait avec succès en Allemagne lors du scandale VW, par exemple.
- Nous ancrons la « **justice restaurative** » dans la justice suisse, afin de pouvoir donner une issue concertée aux procédures pénales et favoriser la réconciliation des parties.

5.3 MEDIAS : LA DEMOCRATIE A BESOIN D'UNE INFORMATION DIVERSIFIEE

Les médias revêtent une importance cruciale dans la prise de décisions politiques en Suisse, ainsi que pour la coexistence des cultures et des régions linguistiques du pays. Le système de la démocratie directe ne peut fonctionner qu'avec des citoyennes et des citoyens informés. Sans information circonstanciée, pas de décisions avisées. Sans diversité des médias, pas de compréhension possible non plus au sein de notre société aux multiples cultures. Et même dans la société numérique, les médias doivent se distinguer par leur indépendance, leur diversité et leur qualité.

Le journalisme de qualité est menacé, en Suisse et de par le monde. Là où, auparavant, une multitude de médias politiques se faisaient concurrence, présentant des informations et des opinions diverses et variées, de droite et de gauche, quelques grands groupes médiatiques se partagent aujourd'hui le marché privé, allant jusqu'au monopole régional. La droite extrême ne cesse de s'en prendre au service public, étatique ou privé. Pour les VERT-E-S, il est clair que le service public ne doit pas être démantelé mais plutôt renforcé. Un nouveau mode de subventionnement doit être trouvé pour soutenir la diversité et la qualité médiatiques, surtout aux niveaux régional et local. Les médias en ligne doivent aussi pouvoir en bénéficier. Parallèlement, des mesures sont nécessaires pour lutter contre la désinformation croissante (comprise comme la diffusion délibérée d'informations erronées), tant elle représente un danger pour la libre formation de l'opinion et donc aussi pour la démocratie.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous renforçons la **diversité des médias à tous les niveaux**. Pour ce faire, davantage de moyens financiers sont nécessaires. Les petits groupes médiatiques régionaux et locaux doivent, en outre, continuer à être davantage soutenus que les gros.
- Nous soutenons les **médias de service public** et nous opposons aux tentatives répétées de démanteler le service public médiatique.
- Nous veillons à soutenir les médias dans le passage au numérique et à promouvoir, à l'avenir, les médias en ligne.
- Nous veillons à de bonnes conditions de travail ainsi qu'à **soutenir davantage la formation initiale et continue et le perfectionnement dans le journalisme**.
- Nous nous engageons à ce que la **SSR** mette à disposition des médias privés des contenus aux mêmes conditions, selon des règles du jeu claires et pour autant que les droits d'auteur soient respectés.
- Nous veillons à ce que les **infrastructures de plateformes** communes pour les produits journalistiques privés soient également soutenus par des fonds publics.

- Nous **renforçons la compétence médiatique**, l'examen critique des sources ainsi que la nécessité d'un journalisme de qualité à l'école mais aussi dans la société dans son ensemble afin que chacun-e puisse reconnaître plus rapidement la désinformation et ainsi la diffuse moins.
- Nous nous engageons à ce que la société civile puisse **reconnaître et démasquer la désinformation dans le public**, par exemple par la mise sur pied d'institutions indépendantes de vérification des faits (*Fact-Checking*) ainsi que de procédures de signalement et de modération équitables et transparentes sur les plateformes de communication.
- Nous imposons la **transparence pour toute publicité politique** sur les plateformes de communication, en particulier dans l'espace numérique. Les internautes doivent savoir qui diffuse de la publicité politique, selon quels paramètres elle se propage et qui la finance. Les comptes automatisés (*Social Bots*) doivent aussi être identifiés de manière transparente.

5.4 SECURITE DURABLE : GLOBALE ET POUR TOUTES ET TOUS

La politique de sécurité verte se base sur une notion de sécurité étendue, à long terme et donc durable. Une vie sûre ne veut pas seulement dire exempte de violence. Toutefois, nous sommes bien conscient-e-s que préserver son intégrité mentale et physique ne va pas de soi, même dans un pays relativement paisible tel que la Suisse. À cause de la crise climatique, nous devons par ailleurs également réapprendre, en Suisse, à gérer les événements météorologiques extrêmes et les dangers naturels. Les guerres et les tensions géopolitiques mettent également la Suisse et l'Europe au défi. Nos organisations de sécurité civile et militaire doivent s'adapter à cette situation nouvelle, jusque dans le cyberspace.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- En tant que Confédération, nous soutenons les cantons et les communes dans l'adaptation au changement climatique et nous coordonnons les efforts visant à nous **protéger des dangers naturels** tels que sécheresse, inondations et canicules, a fortiori dans les villes.
- Nous **renforçons la cybersécurité civile** au moyen de campagnes de sensibilisation et de prévention qui permettent de toucher l'entier de la population. La population et les PME apprennent ainsi comment se protéger au mieux. Les cyberrisques peuvent être évalués à tout moment si nous introduisons une obligation d'annoncer toute faille sécuritaire et une culture de communication ouverte sur les cyberattaques.
- Nous renforçons la **souveraineté numérique** en conservant délibérément toutes les données sensibles en Suisse (« Swiss Cloud »).
- Nous élaborons une **stratégie politique étendue de paix** qui inclut tous les protagonistes civil-e-s et militaires, tienne compte de l'évolution de la situation sécuritaire en Europe et détermine comment maintenir la paix en Suisse.
- Nous nous engageons à réduire l'armée et son budget massivement augmenté. L'armée doit être réorientée vers les menaces actuelles et futures. Pour ce faire, une **stratégie sécuritaire étendue** est nécessaire. L'armée a besoin de renforcer ses compétences en cyberdéfense ainsi que d'une police du ciel agile plutôt que d'une grande flotte d'avions de combat offensifs.
- Nous augmentons les contributions au **financement climatique international** grâce aux moyens supplémentaires alloués par le Parlement au budget militaire (et non en

puisant dans les fonds destinés à la coopération au développement) car la politique climatique est aussi une politique de sécurité.

- Nous **encourageons le service civil** plutôt que de grossir encore les rangs de l'armée. Nous supprimons l'obligation de servir et ouvrons, sur une base volontaire, le service civil à tous les genres. Nous introduisons **un registre central des armes** et rendons obligatoire le dépôt des armes d'ordonnance dans les arsenaux ou les stands de tir.
- Nous renforçons le **travail fructueux pour prévenir la radicalisation et l'extrémisme violent** en lui allouant davantage de ressources et en mettant davantage l'accent sur l'extrémisme de droite et la misogynie.

6 PARTENARIATS

La Suisse n'est pas une île. Comment assumons-nous nos responsabilités européennes et mondiales ?

La Suisse fait partie de l'Europe et de la communauté mondiale. Les grands défis de notre temps, tels que la crise du climat et de la biodiversité, la lutte contre les inégalités mondiales, la défense de la démocratie, ne peuvent être résolus que de manière globale. Nous devons tout mettre en œuvre pour que populations et pays puissent collaborer, dans la sécurité et la paix partout dans le monde. En tant que pays riche doté d'une tradition humanitaire, la Suisse a une responsabilité globale particulière dans l'établissement d'un ordre international pacifique et équitable et d'un environnement sain.

6.1 POLITIQUE EUROPEENNE : L'HEURE D'UNE BOUFFEE D'OXYGENE

Les VERT-E-S sont un parti européen. Avec les autres partis Verts, nous nous engageons au sein des Verts européens en faveur d'une Europe pacifique, écologique, démocratique et sociale, aux droits humains renforcés. Maintenir une paix durable en Europe exige une intégration politique, culturelle et scientifique des États européens. Les institutions créées à cet effet, telles que l'Union européenne, le Conseil de l'Europe ou la Cour européenne des droits de l'homme, en constituent le fondement. Ce fondement doit être renforcé, notamment face à la guerre russe contre l'Ukraine. La Suisse fait partie du projet européen et doit s'intégrer à la communauté européenne en tant que partenaire fiable

Depuis la rupture inutile des négociations autour d'un accord-cadre par le Conseil fédéral, la politique européenne de la Suisse se trouve dans une impasse. Les conséquences négatives de cette décision sont déjà visibles aujourd'hui. En matière de politique européenne, la Suisse est de plus en plus incapable d'agir. À l'heure de crises globales, les actions en solo d'États nationaux ne peuvent pas apporter de perspectives. C'est pourquoi il est d'autant plus important que les VERT-E-S s'engagent pour que la discussion autour de la politique européenne de la Suisse reparte sur de nouvelles bases. N'abandonnons pas l'Europe à la rhétorique de droite !

Pour les VERT-E-S, l'adhésion à l'UE est toujours une vision à moyen terme. Elle n'est toutefois pas une option réaliste pour sortir rapidement du cul-de-sac actuel de notre politique européenne.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous soulignons notre attachement à l'**intégration et à la coopération européennes** en les ancrant dans la Constitution et dans une loi sur l'Europe. Nous avons enfin besoin d'une stratégie européenne ambitieuse.
- Nous stabilisons les relations de la Suisse avec l'Union européenne en **réglant les questions institutionnelles par un accord** qui prévoit une procédure de résolution des différends et une participation de la Suisse à la législation européenne, et qui préserve, par ailleurs, notre niveau actuel de protection des salaires et de service public.
- Nous approfondissons nos relations avec l'Union européenne en commençant par conclure de **nouveaux accords** sur la **politique climatique et la numérisation**. Nous rejoignons aussi le Pacte vert pour l'Europe.
- Nous associons à nouveau pleinement la Suisse aux programmes de coopération européens **Horizon Europe, Erasmus+ et Creative Europe**.
- Nous nous engageons également **au niveau européen pour protéger les bases naturelles de la vie, l'équilibre social et la démocratie**. La Suisse participe ainsi au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, à la Fondation européenne pour la démocratie, à l'Autorité européenne du travail ainsi qu'à la Plateforme européenne pour la reconstruction de l'Ukraine.
- Nous nous employons à **penser et à planifier la politique énergétique à l'échelle européenne**. La planification de l'électricité et des autres sources d'énergie ne peut se limiter à l'échelle nationale mais doit avoir lieu de manière stratégique au moins à l'échelle européenne.
- Nous participons à l'Alliance solaire européenne. Grâce à une **industrie solaire propre**, nous renforçons l'indépendance et la création de valeur locale de notre continent, ce qui profite aussi à la Suisse.
- Nous **contribuons à renforcer le projet de paix européen** en aidant à reconstruire l'Ukraine. Nous nous engageons à renforcer le droit international et soutenons la traduction en justice de la Russie pour qu'elle réponde des crimes de guerre commis en Ukraine.

6.2 POLITIQUE ETRANGERE FEMINISTE : POUR UNE COEXISTENCE PACIFIQUE PARTOUT DANS LE MONDE

La lutte mondiale pour les matières premières ainsi que l'hostilité ouverte de certains régimes autoritaires à l'égard des États démocratiques rendent notre monde de plus en plus incertain. L'ordre mondial basé sur le droit public international semble plus fragile que jamais. Dans cette ère tendue, la Suisse doit réorienter stratégiquement sa politique de paix et de sécurité internationale. L'objectif doit être de créer les conditions nécessaires à une cohabitation pacifique de par le monde. Car la paix n'est possible que si la faim et la pauvreté sont combattues dans le monde entier et si nos bases naturelles de vie sont garanties.

La politique étrangère de la Suisse doit reposer sur cinq piliers : démocratie, droits humains, État de droit, climat et égalité entre les genres. Pour ce faire, elle recourt au concept de politique étrangère féministe. Cela ne signifie pas qu'il s'agit d'une question empoignée par les femmes et qui ne touche que les femmes mais rend possible une réorientation de la politique étrangère basée sur les droits humains. Ce qui permet enfin de trancher le nœud gordien de la politique étrangère suisse : la Suisse est certes tenue, par la loi, de rester militairement

neutre, mais en matière de neutralité, elle se tient du côté du droit international. Ce qui veut dire qu'en cas de violations du droit international, la Suisse doit prendre activement des sanctions. Agir autrement témoigne d'un isolationnisme et d'un affairisme bafouant les droits humains. À cet égard, nous devons en particulier revoir nos relations avec la Chine. Le respect des droits humains et des normes environnementales est une condition sine qua non de toute collaboration.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous menons une **politique étrangère cohérente**. Finies les politiques sectorielles : aucun secteur politique (économie extérieure, impôts, sécurité, développement, migration, genre, environnement, santé, etc.) ne doit prendre de mesures qui entrent en conflit avec l'objectif premier de promotion des droits humains.
- Nous nous engageons activement au travers des **bons offices de la Suisse** en faveur de la coopération et de la résolution pacifique des conflits au sein de la communauté européenne et mondiale.
- Nous définissons **activement la politique de neutralité**. Elle se situe toujours du côté du droit international. Une politique de sanctions actives vient soutenir nos valeurs. Nous permettons à la Suisse d'agir de manière ciblée contre des personnes et des organisations qui se sont rendues coupables de graves violations des droits humains (« Magnitsky Act »).
- Nous nous engageons **dans le monde entier en faveur du désarmement et de la démilitarisation**, car moins il y a d'armes disséminées, plus l'ordre international est stable. Nous interdisons donc toute exportation de matériel de guerre et ratifions enfin le traité d'interdiction des armes nucléaires. Nous nous engageons également en faveur d'un accord international visant à bannir les systèmes d'armes autonomes (« armes robotisées »).
- Nous renforçons le droit public international en soutenant **la poursuite et le traitement des crimes de guerre dans le monde entier**. Pour ce faire, nous usons de la compétence universelle pour les crimes de guerre, en Suisse également.
- Nous mettons en œuvre une **politique extérieure féministe qui renforce partout de par le monde les droits, les ressources et la représentation des femmes**. Par exemple, par la protection contre la violence et par l'accès à l'éducation. Une meilleure représentation en vaut également la peine : il est avéré que la participation des femmes aux négociations en cas de guerre ou de conflits permet d'arriver plus souvent à des solutions pacifiques.
- Nous investissons au moins **1% du PIB suisse dans la coopération au développement**. Étant donné que la protection du climat est aussi une politique de sécurité, nous puisons dans le budget militaire pour contribuer au financement climatique international et ne grevons pas le budget de la coopération au développement.
- Nous nous engageons en faveur de la **sécurité alimentaire mondiale** en fournissant davantage d'aide humanitaire et en augmentant notre financement des institutions de l'ONU et des ONG actives dans le domaine. Nous améliorons, en outre, la transparence dans la fixation des prix des denrées alimentaires et régulons leur marché en faveur des pays les plus démunis.
- Nous **dénonçons l'accord de libre-échange avec la Chine** au vu des graves violations des droits humains dont le gouvernement chinois s'est rendu coupable. Nous nous engageons pour que la Suisse désigne ces crimes et sanctionne les responsables, avec la communauté internationale.

6.3 COMMERCE INTERNATIONAL : DU CHANGEMENT

Le commerce international est important. Il permet le développement économique de nombreux lieux, en particulier dans les pays les plus pauvres. Le problème, c'est que la richesse ainsi produite n'est pas répartie équitablement et qu'elle creuse le fossé entre riches et pauvres au lieu de le combler. Parallèlement, le système économique mondial actuel est fondé sur des bases fossiles et polluantes, tout en étant souvent complice de violations des droits humains. La Suisse doit donc s'engager pour plus de durabilité dans le commerce mondial. Toutes nos relations commerciales doivent être systématiquement orientées vers la durabilité, comme le demandait déjà l'initiative des VERT-E-S « Pour des aliments équitables ».

Au plan international, un changement de mentalité doit survenir : les procédés et méthodes de production (PMP) durables doivent devenir des critères d'accès au marché, c'est-à-dire qu'ils doivent pouvoir être favorisés lors d'importations. Une banane bio issue du commerce équitable n'est pas le même produit qu'une banane produite dans des conditions indignes et bourrée de pesticides. Il est, en outre, nécessaire de réviser les règles relatives aux brevets. Les plus pauvres doivent aussi bénéficier d'un accès garanti aux biens vitaux.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous faisons des droits humains, de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l'environnement et du climat les **principes directeurs de la politique commerciale extérieure de la Suisse**. Dans ce contexte, il est important de garantir la souveraineté alimentaire et les droits des petit-e-s paysan-ne-s.
- Nous complétons les accords commerciaux existants ou nouveaux par des **clauses contraignantes en matière de durabilité**.
- Nous concluons en priorité **des accords commerciaux** particulièrement **exemplaires** : qui font progresser l'agriculture durable, des salaires suffisants pour vivre, la situation des femmes et la production particulièrement écologique de denrées alimentaires, ou qui poursuivent des objectifs plus ambitieux en matière de protection du climat.
- Nous combattons activement tout accord commercial, tel que celui du **Mercosur**, qui ne contient pas la moindre clause efficace en matière de commerce durable.
- Nous nous engageons à **assouplir la protection des brevets** pour les médicaments ou les semences et encourageons un accès équitable, partout dans le monde, aux médicaments, aux vaccins et aux autres biens médicaux.
- Nous nous opposons **au brevetage du vivant et à la biopiraterie**. Les ressources génétiques ou biologiques ne peuvent être brevetées et utilisées qu'avec le consentement du pays d'origine, des communautés locales ou des peuples autochtones qui les cultivaient et les utilisaient jusque-là.

6.4 MIGRATION : CREER DES VOIES SURES

La migration a toujours fait partie de l'histoire humaine. Elle a même été très importante pour le développement économique de la Suisse. Elle peut aussi être une source de prospérité, d'innovation et de développement durable. La Suisse a besoin d'une politique migratoire qui ouvre des voies sûres et offre la protection nécessaire à celles et ceux qui la requièrent. La « forteresse Europe » que la Suisse a contribué à ériger aux frontières extérieures de l'Europe foule aux pieds ces valeurs.

Les pays européens, dont la Suisse, façonnent ensemble la politique migratoire locale avec les accords de Schengen et de Dublin. Les valeurs européennes doivent enfin s'y refléter : solidarité avec les personnes qui ont besoin de protection, respect du droit à l'examen d'une demande d'asile et voies de fuite sûres. Ce n'est qu'ainsi que les personnes les plus vulnérables auront une chance d'être protégées plutôt que dénigrées. La Suisse a, en la matière, une grande responsabilité mondiale étant donné qu'elle a, pendant des siècles, tiré profit de l'exploitation d'autres régions du monde. Le déclin actuel des moyens de subsistance et les mouvements migratoires sont étroitement liés à cette histoire coloniale.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous nous montrons solidaires : la Suisse a les valeurs humanitaires et les ressources qui lui permettent de se montrer généreuse dans l'octroi de **visas humanitaires** et dans l'accueil de personnes reconnues comme réfugiées (« **programmes de réinstallation** »).
- Nous permettons à nouveau **le dépôt de demandes d'asile en ambassades**, créant ainsi une voie de fuite sûre. C'est surtout bénéfique pour les femmes et les enfants.
- Nous reconnaissons la fuite en raison du réchauffement climatique, la persécution en raison du genre ou de l'orientation sexuelle comme des **motifs de droit d'asile**. L'objection de conscience doit également être reconnue comme motif d'asile en cas de guerre ou de menace de conséquences pénales disproportionnées.
- Nous nous engageons activement contre la violence aux frontières extérieures de l'Europe et **adaptions Frontex pour qu'elle respecte les droits humains**. Frontex doit protéger les réfugié-e-s et non les refouler illégalement, les précipitant ainsi dans la misère. Quiconque participe à de tels refoulements illégaux doit en répondre. Nous créons donc dans ce but un **délit de refoulement illégal (pushback)** spécifique.
- Nous nous engageons en faveur de l'adhésion de la Suisse au **Pacte de l'ONU sur les migrations**.
- Nous développons des voies d'accès moins restrictives pour la **migration ordinaire dans le but de se former ou de travailler** en Suisse pour les personnes extérieures à l'Union européenne.

6.5 POUR UNE POLITIQUE FISCALE DOTE D'UNE RESPONSABILITE GLOBALE

Le modèle économique mondial est fondamentalement inique : alors que dans les pays riches, la surconsommation néfaste à l'environnement est toujours plus la norme, les populations du Sud luttent contre les conséquences du réchauffement climatique et du pillage de leurs ressources naturelles. Les règles du jeu injustes du système commercial, financier et fiscal mondial favorisent, avant tout, les pays riches à faible taxation (parmi lesquels la Suisse) ainsi que les élites locales au pouvoir. En conséquence, les recettes fiscales manquent là où elles seraient justement les plus nécessaires : dans les pays du Sud.

En tant que place mondiale de la finance et du négoce des matières premières, la Suisse a une responsabilité particulièrement forte dans la réalisation des réformes rapidement nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU. La politique suisse à l'égard des multinationales et des sociétés-écrans est scandaleuse. Grâce à des dispositions laxistes sur le blanchiment d'argent, la transparence et la responsabilité des multinationales, ainsi qu'à des privilèges fiscaux opaques, nous attirons toujours plus d'entreprises qui exploitent des êtres humains et se fichent de l'environnement. Les accords volontaires n'ont pas

fait leurs preuves. Ils ont, au contraire, toujours conduit à ce que la Suisse se retrouve impliquée dans toutes sortes de scandales. En tant que site d'implantation d'entreprises, la Suisse doit enfin devenir un modèle de responsabilité globale.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous obligeons les multinationales à respecter les droits humains et les normes environnementales grâce à la **loi sur les chaînes d'approvisionnement et la responsabilité des multinationales**.
- Nous instaurons un contrôle par l'État de droit sur le négoce des matières premières en Suisse et créons, à cet effet, une surveillance indépendante, faisant de l'**Autorité de surveillance des marchés de matières premières (Rohma)** une réalité.
- Nous supprimons l'**imposition forfaitaire inéquitable** prévue pour les ressortissantes étrangères et les ressortissants étrangers.
- Nous faisons la transparence sur les transferts de propriété des entreprises (**registre des ayants droit économiques**) et luttons ainsi efficacement contre le blanchiment d'argent. Nous soumettons les avocat-e-s à la loi sur le blanchiment d'argent.
- Nous mettons fin à la sous-enchère fiscale mondialisée et renforçons les efforts internationaux pour une **introduction** rapide et ambitieuse de l'**imposition minimale mondiale** ainsi que de la taxation de l'économie numérique (1^{er} et 2^e piliers de la réforme fiscale de l'OCDE).
- Nous introduisons l'**impôt sur les bénéfiques de guerre**. La souffrance humaine ne doit, en effet, pas permettre de gagner de l'argent. Les recettes doivent être affectées à une reconstruction verte, à la promotion de la paix et à la réparation des dommages économiques.

6.6 LA PLACE FINANCIERE DU FUTUR

Limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré est le grand défi de ce siècle. En tant que poids lourd international, la place financière suisse dispose d'un levier particulièrement puissant pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est particulièrement vrai partout où les réglementations climatiques et environnementales de la Suisse n'ont pas (ou ne peuvent pas avoir) d'impact, notamment pour les investissements réalisés à l'étranger ou les crédits accordés à des entreprises étrangères via la place financière suisse.

Toutefois, la place financière suisse investit actuellement encore beaucoup trop massivement dans les matières premières fossiles et contribue donc ainsi à un réchauffement climatique de 4 à 6 degrés. Cela peut, et doit, changer. À l'avenir, il n'y aura plus de place pour une place financière qui refuse de contribuer au développement durable et aux objectifs climatiques de Paris. La place financière suisse doit enfin devenir un exemple de durabilité, ou alors elle se condamne à devenir un modèle en voie de disparition. Au cours de la prochaine législature, les VERT-E-S veulent donc s'assurer que les flux financiers soient enfin orientés vers un scénario de réchauffement de 1,5 degré et soient ainsi compatibles avec l'accord de Paris sur le climat.

Dans la prochaine législature, les VERT-E-S veulent atteindre les objectifs suivants :

- Nous adoptons au Parlement un **plan contraignant de réduction de CO₂** pour la place financière suisse, compatible avec l'objectif d'1,5 degrés de l'accord de Paris sur le climat.
- Nous **interdisons** le financement d'activités particulièrement nuisibles au climat et à l'environnement, telles que l'extraction de pétrole et de gaz à partir de **sables**

bitumineux et par fracturation hydraulique (*fracking*) ou la déforestation des forêts primaires.

- Nous décrétons une **interdiction de financer la production d'armes de destruction (massive) chimiques et biologiques**, d'armes nucléaires ainsi que d'autres moyens de guerre proscrits au niveau international comme les bombes à fragmentation ou les mines anti-personnel.
- Nous établissons **des définitions** contraignantes et **efficaces de la durabilité** et empêchons ainsi l'écoblanchiment. Pour être qualifié de durable, tout investissement ou toute activité doit au minimum être compatible avec l'accord de Paris sur le climat et les objectifs de développement durable de l'ONU et il doit être prouvé qu'il ne nuit pas à la biodiversité. Le gaz fossile et l'énergie nucléaire ne peuvent être classés comme sources d'énergie durables.
- Nous veillons à ce que les **formations initiales et continues pertinentes pour les marchés financiers** accordent une plus grande priorité à la durabilité.
- Nous prescrivons que **les fonds publics**, par exemple ceux de la Banque nationale, des banques cantonales, des régies fédérales ou des entreprises parapubliques, ainsi que ceux des caisses de pension, doivent être systématiquement investis de manière durable.
- Nous créons une **banque d'investissement verte**.